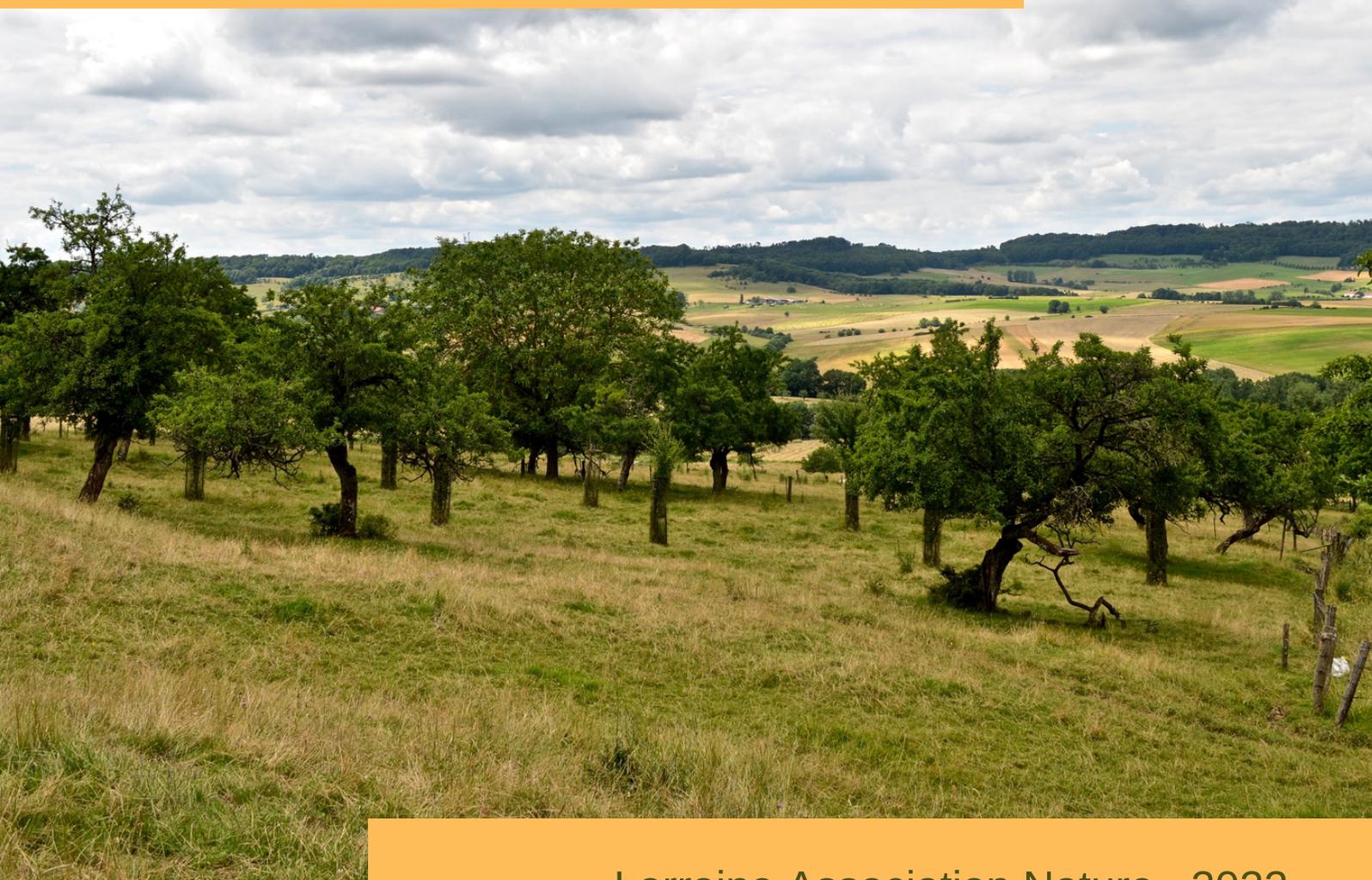


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Bilan des actions dans le cadre du
Plan Régional d'Action Pie-grièche
en Lorraine



Lorraine Association Nature , 2022



Avec le soutien financier :



Partenaires techniques :



Terrain: Anthony Buttet, Nicolas Hoffman et Jean-David Tusch

Rédaction et cartographie : Anthony Buttet

Relecture : Guillaume Leblanc et Justine Merzisen

Photographie de couverture : Habitat typique de la Pie-grièche à tête rousse rencontré dans le Saintois
© Aude Schreiber

Référence du document à citer :

BUTTET A. (2022) – Bilan des actions dans le cadre du Plan régional d'action Pie-grièche en Lorraine - Rapport d'activités 2022 - LOANA. 31 pages.

Table des matières

Tables des figures	
Tables des tableaux	
Remerciements :	
Introduction.....	1
Axe 1: Etude, Suivi, Recherche	2
1 Suivre l'évolution des effectifs et la répartition de la population nicheuse : Enquête Pie-grièche à tête rousse 2022 en Lorraine	2
1.1 Etat des connaissances et enquête en Lorraine :.....	2
1.2 Méthodologie générale de l'enquête.....	3
1.2.1 Maillage de prospection :.....	3
1.2.2 Protocole de prospection appliqué :.....	4
1.3 Résultats des prospections et suivi :	5
1.3.1 Bastion su Saintois (mailles prioritaires)	5
1.3.2 Mailles secondaires	7
1.3.3 Bilan de l'enquête et répartition en Lorraine.....	8
1.3.4 Succès reproducteur.....	10
1.4 Discussion	11
Axe 2 : Protection et conservation	13
2 Valorisation de la synergie entre les activités agricoles et la présence des pies-grièches	13
Axe 3 : Sensibilisation et communication	15
3 Sensibilisation et animation auprès du grand public et des scolaires.....	15
Perspectives et orientations.....	16
4 Bibliographie.....	18
5 Annexes :	19
Annexe 1 : Répartition des territoires de Pie-grièche à tête rousse dans le Saintois durant l'enquête de 1995 par Idelon & Thierot.	19
Annexe 2 : Répartition des territoires de Pie-grièche à tête rousse dans le Saintois durant l'enquête de 1999 par Gendre.....	20
Annexe 3 : Répartition des territoires de Pie-grièche à tête rousse dans le Saintois lors des suivis spécifiques de 2014 à 2017	21
Annexe 4 : Plaquette explicative de l'écolabel « Chouette vergers pour nos Pies- grièches » déployé dans l'ouest-vosgien :.....	26
Annexe 5 : Plaquette d'informations à destination des propriétaires de terrain où sont localisées des Pies-grièches	27

Tables des figures

Figure 1: Évolution du nombre de territoires, de couples, d'individus isolés et de jeunes Pie-grièche à tête rousse dans le saintois suite au différentes enquêtes et suivis spécifiques.....	2
Figure 2 : Carte du maillage de prospection 2022 avec leur degré de priorité établi en fonction de données antérieures (LOANA).....	3
Figure 3 : Exemple d'une maille échantillon prioritaire utilisée lors des prospections 2022.	4
Figure 4 : Localisation des territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2022 dans le Saintois (mailles prioritaires).....	5
Figure 5 : Évolution du nombre territoires en fonction du statut de reproduction dans le secteur du Saintois entre 2014 et 2022.	6
Figure 6 : Jeune Pie-grièche à tête rousse, très mobile lors des phases de quémassage ©A.Buttet	6
Figure 7 : Fratrie de 5 jeunes pullis de Pie grièche à tête rousse. Nid situé à 1,50m de hauteur dans un quetschier. ©A.Buttet	6
Figure 8 : Briefing du matin au gîte pour la journée de prospection ©T.Rondeau	7
Figure 9 : Localisation des territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2022 dans les Vosges suite aux différentes prospections (mailles secondaires).	7
Figure 10 : Localisation des territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2022 dans la Meuse (mailles secondaires).	8
Figure 11 : Répartition des sites de nidification de la Pie-grièche à tête rousse en Lorraine (01/04/2022 au 31/07/2022).	9
Figure 12 : Evolution du nombre de couples et du nombre de territoires de Pie-grièche à tête rousse en Lorraine de 2014 à 2022.....	9
Figure 13 : Synthèse des résultats de reproduction de la Pie-grièche à tête rousse de 2014 à 2022 en Lorraine.	10
Figure 14 : Bilan des éléments fixes conventionnés dans le cadre de l'écolabel depuis sa création. ..	13
Figure 15 : Localisation des exploitations adhérentes au projet d'Ecolabel.	14
Figure 16 : Arbres fruitiers réceptionnés avant leurs plantations ©Loïc Lambert	14
Figure 17 : Recherche assidue de la Pie-grièche grise lors de la sortie terrain ©J.Merzisen	16
Figure 18 : Article paru dans le journal local ©l'Est Républicain	16

Tables des tableaux

Tableau 1: Synthèse des résultats de reproduction de la Pie-grièche à tête rousse en 2022.	10
---	----

Remerciements :

En premier lieu, nos gratitudes les plus profondes vont aux différentes structures qui ont co-financé cette enquête et qui nous ont permis de décliner l'ensemble des actions de protection et de conservation de la Pie-grièche à tête rousse en Lorraine : La DREAL Grand-est, L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Départemental de la Meurthe et Moselle.

Nos remerciements vont également à tous les observateurs ayant transmis leurs données sur la base de données Faune Lorraine sur la période considérée : **B**aille Rémi ; Baltard Sébastien (OFB) ; Bridoux Michael ; **C**arpentier Aélie (LOANA) ; Colombat Mathilde (LOANA) ; Costa Justine (LOANA) ; **D**uval de Coster Joris (LOANA) ; **F**elten Marine (LOANA) ; **H**ervé Théo (LOANA) ; Hoffmann Nicolas (LPO Grand-Est) ; Houdry Arnaud ; **K**oenig Jean-Christophe ; Kernel Bertrand ; **L**afon Stéphane (OFB) ; Lambert Loïc (LOANA) ; Landragin Etienne ; Leblanc Guillaume (LOANA) ; Lécaille Robert ; Lehalle Alain ; Lhomer Edouard (LOANA) ; Lucas Antoine ; **M**ercier Olivia (OFB) ; Michel Hervé ; **P**errudin Eloise (LOANA) ; Pichot Jean-Pierre ; Poumarat François ; Poumarat Martine ; **R**ondeau Tom (LOANA) ; **S**igneau Thomas (LOANA) ; Sponga Arnaud (HIRRUS) ; **T**hivolle Antoine ; Tusch Jean-David ; **V**avon Oriane (LOANA).

Un grand Merci à l'équipe de l'Office Français de la Biodiversité : Collas Marc, Guiguitant Stéphanie, Klinkeberg Julien ; Lafon Stéphane ; Massit Philippe ; Mercier Olivia ; Prévot Pierre-Jean ; Stoecklin Michel, l'équipe Loanienne (salariés et bénévoles), ainsi qu'à Jean-Christophe Koenig pour le coup de mains et de jumelles lors des différentes journées de prospections communes.

Une fois de plus, un grand merci à l'équipe Mosellane (Nicolas et Jean-David) pour leur temps consacré à chercher, prospecter, fouiller les vergers et les haies en Moselle-est.

Introduction

D'affinité méridionale, la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) atteint en Grand Est la limite septentrionale de son aire de répartition expliquant en partie une limitation naturelle de ses effectifs sur certains territoires (Deligny & Jean, 2019).

Autrefois, l'espèce était commune et répandue dans le Grand-Est. Quépat rapporte pour le Val de Metz en 1899 « *C'est la plus commune de toutes les Pies-grièches* ». Lors de l'enquête nationale de recensement des Pies-grièches de 1993 à 1994, Lefranc mentionne qu'il subsistait environ 200 couples avec des bastions importants dans le Saintois, le Bassigny (sud-ouest du département des Vosges) et le Pays de Bitche (nord-est de la Moselle).

Néanmoins, il apparaît évident que la situation d'autrefois est à ce jour désuète car comme beaucoup d'espèces, les pies grièches sont témoins de la chute libre de leurs effectifs mais aussi de la fragmentation de leurs territoires et *in fine* de leurs répartitions régionales.

Depuis plusieurs décennies, des travaux de recherches de l'espèce ont été menés en Lorraine.

- Hormis l'enquête nationale, Idelon et Thierot apparaissent en 1995 comme les précurseurs en matière d'estimation de la population nicheuse de Pie-grièche à tête rousse. Leurs recherches sont essentiellement concentrées au secteur de la colline de Sion (zone géographique appelée le Saintois). Ils vont même jusqu'à présenter des propositions de mesures de gestion nécessaires à la préservation des biotopes de l'espèce.
- En 1999, Gendre établit une première estimation de l'effectif régional et en découle une proposition de plan d'action.

Patier & Leblanc ont conduit des recherches spécifiques sur l'espèce desquelles a émané l'écriture d'une déclinaison du Plan national d'action pour la Lorraine. C'est à partir de ce rapport (non publié, 2014) que se sont développées les actions de conservation.

Afin de réévaluer la situation de l'espèce au niveau régional, Lorraine Association Nature en partenariat avec la LPO Grand-Est a coordonné une enquête spécifique en 2022, basée sur les études et les suivis de reproductions antérieures.

Axe 1: Etude, Suivi, Recherche

1 Suivre l'évolution des effectifs et la répartition de la population nicheuse : Enquête Pie-grièche à tête rousse 2022 en Lorraine

1.1 Etat des connaissances et enquête en Lorraine :

A la fin du 20^{ème} siècle, il ne subsistait plus que 3 noyaux de population en Lorraine : Le saintois (sud-est du département de Meurthe et Moselle, le Bassigny Vosgien (Vosges) et le Pays de Bitche (Moselle). Par ailleurs, LEFRANC estimait la population de Pie-grièche à tête rousse à 200 couples à l'échelle de l'ex-région Lorraine (Lefranc, 2017).

Hormis des études ou des recherches spécifiques qui eurent lieu dans le Saintois, bastion de l'espèce le plus connu (Idelon & Thierot, 1995 ; Gendre, 1999 ; LOANA, 2014/2017) et dans la réserve de biosphère des Vosges du nord (Dombrovski, 1997/1998), aucune enquête ou recensement exhaustif au niveau régional n'a été réalisé afin d'appréhender la situation de l'espèce en Lorraine.

Ainsi le noyau le plus renseigné se base sur les études suivantes :

- En 1994, Idelon et Thierot (1995) dressent un premier état de la population de pie-grièche à tête rousse dans le périmètre de la colline de Sion (54). Ces derniers constatent la présence de 36 couples nicheurs repartis sur 18 communes, soit une densité de 0,18 couple / 100 ha (annexe 1).
- En 1999, Gendre estimait la population du Saintois à 17 territoires repartis sur 12 communes, soit une densité de 0,1 couple / 100 ha (annexe 2).
- Entre 2014 et 2017, un suivi annuel de la reproduction de l'espèce a été mis en œuvre sur cette zone. Le nombre de territoires a varié entre 12 et 16. Un nombre moyen de 15 territoires, soit 0.3 couple /100ha (Leblanc & Léger, 2014 ; Brunet, 2015 ; Schreiber, 2016 ; Jean *et al.* 2018 voir annexe 3).

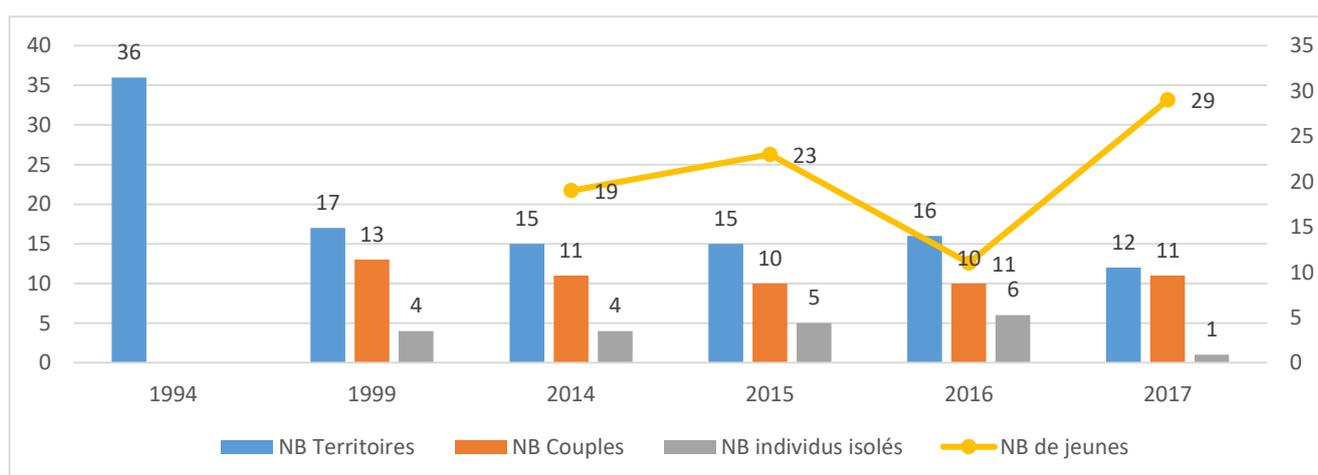


Figure 1: Évolution du nombre de territoires, de couples, d'individus isolés et de jeunes Pie-grièche à tête rousse dans le saintois suite au différentes enquêtes et suivis spécifiques.

1.2 Méthodologie générale de l'enquête

1.2.1 Maillage de prospection :

Afin d'appréhender la situation de la Pie-grièche à tête rousse, la méthode de suivi par maille de 2x2km préconisée par le Plan National d'Actions a été utilisée. Cette méthodologie déjà appliquée dans le cadre d'une enquête sur la Pie-grièche méridionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Aveyron avait été jugée efficace (Taysse, 2021). Notons que ce maillage s'est appuyé sur la compilation des données de l'espèce comprises sur le pas de temps 2014-2021.

Ainsi 31 mailles prioritaires correspondant au bastion fort de l'espèce (saintois) et 60 mailles secondaires correspondant à des données sporadiques renseignées sur Faune lorraine ont été identifiées pour cadrer les prospections liées à l'enquête 2022 en Lorraine (voir figure 2).

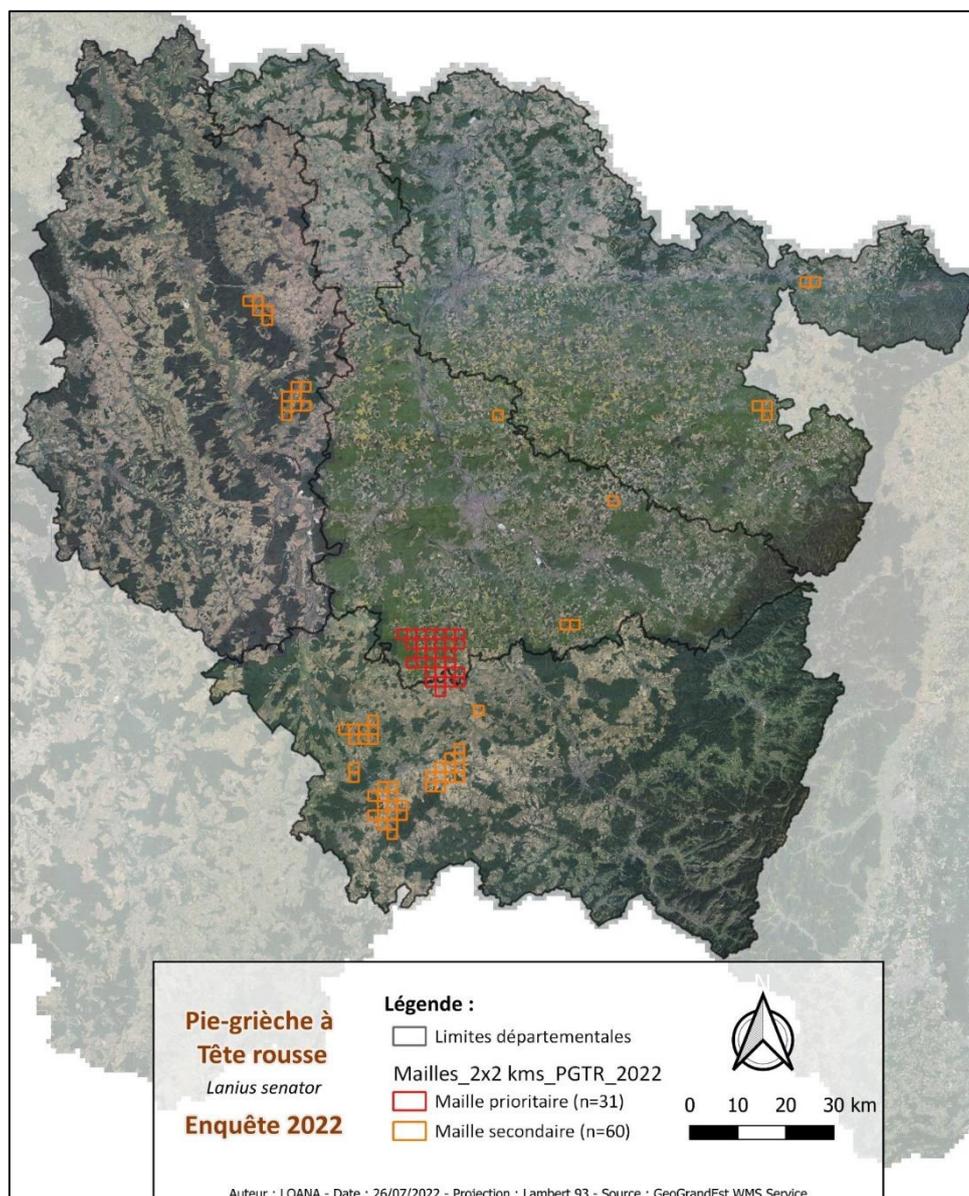


Figure 2 : Carte du maillage de prospection 2022 avec leur degré de priorité établi en fonction de données antérieures (LOANA).

Parallèlement à cette approche et de manière à optimiser la phase de terrain, un travail préalable de photo-interprétation via des Ortho-photo a également été réalisé (figure 3). Cette première approche via photo-interprétation avait pour objectif de cibler les entités paysagères (vergers, haies, prairies, pré-verger, arbres isolés) qu'affectionne l'espèce sur chaque maille, pour « dégrossir » le travail prospectif de terrain.



Figure 3 : Exemple d'une maille échantillon prioritaire utilisée lors des prospections 2022.

1.2.2 Protocole de prospection appliqué :

La méthode prospective de terrain utilisée pour recenser les couples de Pie-grièche à tête rousse consiste à parcourir à pied ou à vélo les habitats favorables préalablement identifiés et à repérer les oiseaux perchés sur les différents éléments fixes du paysage favorables à l'espèce (arbres fruitiers, piquets de clôture, haies ou encore lignes électriques) au sein de chacune des mailles.

Chaque observation est reportée sur une carte et le comportement des oiseaux est noté. En fonction des observations réalisées, la donnée naturaliste est catégorisée et renseignée sur la base de données « Faune Lorraine » avec l'une des trois classes correspondant à son statut de reproduction : nicheurs certains (obtention d'une preuve de nidification), nicheurs probables (le comportement des oiseaux fait fortement soupçonner une nidification) et nicheurs possibles (observations ponctuelles sur un site favorable à la reproduction).

Les recherches ont débuté dans la première décade de mai, et se sont poursuivies jusqu'au 20 juin. A partir de fin juin, pour les couples les plus précoces, plusieurs passages ont été réalisés afin de détecter le nombre de jeunes à l'envol.

1.3 Résultats des prospections et suivi :

1.3.1 Bastion su Saintois (mailles prioritaires)

Comme énoncé précédemment, le Saintois est depuis ces dernières décennies le bastion fort pour l'espèce. Par conséquent, cette localité est composée de mailles prioritaires. Notons que l'ensemble de ces mailles prioritaires (n=31) ont été parcourues et scrutées dans leur intégrité.

D'un point de vue phénologique, les premières observations de Pie-grièche à tête rousse dans ce secteur ont été renseignées dans la première décade de mai (02 mai 2022).

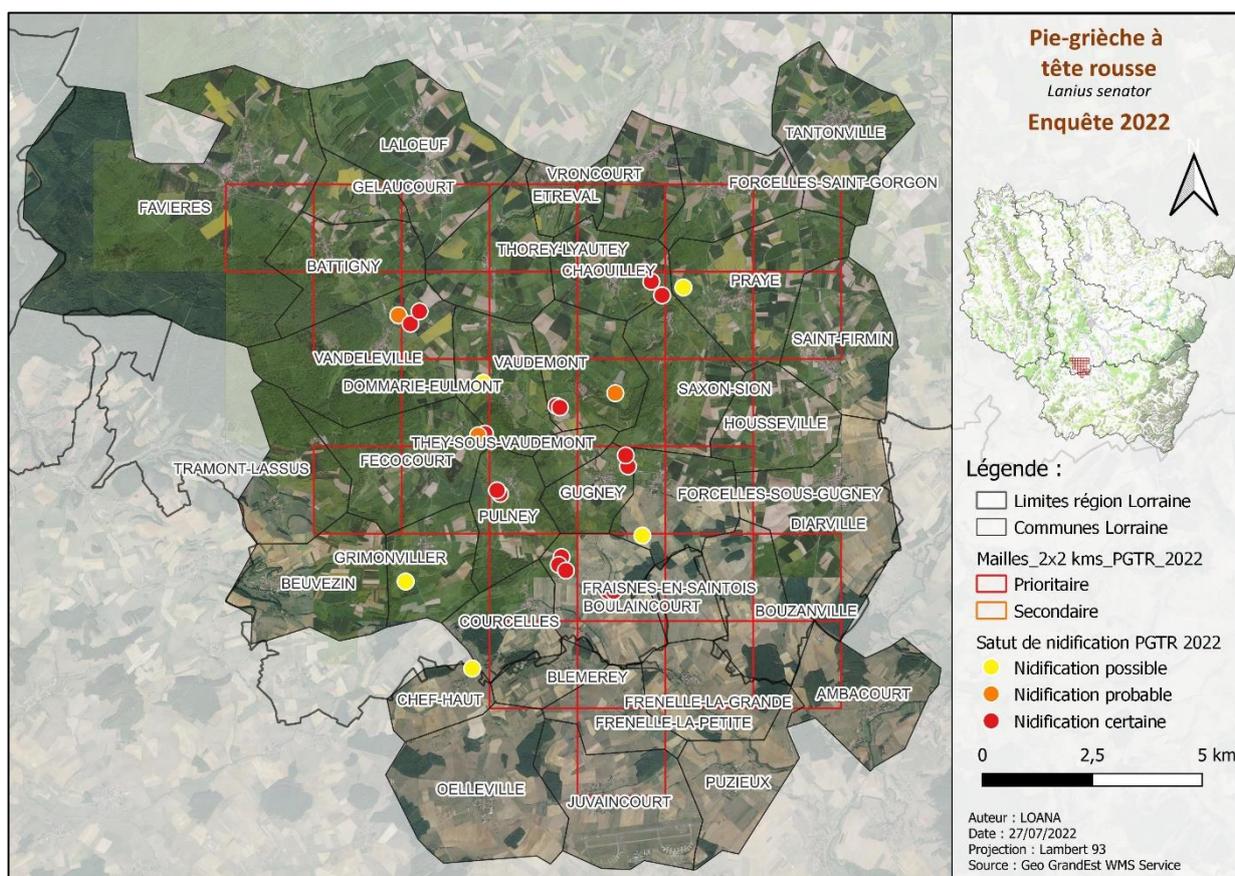


Figure 4 : Localisation des territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2022 dans le Saintois (mailles prioritaires).

Ainsi, ce sont 24 territoires qui ont pu être identifiés à l'échelle du Saintois dans 12 communes différentes (figure 4). 22 d'entre eux ont été localisés dans les mailles prioritaires de prospections et 2 hors mailles. Concernant le statut de reproduction de ces 24 territoires identifiés, 16 couples ont été identifiés comme à nidification certaine, 3 à nidification probable et 5 avec une nidification possible (voir figure 5).

Si nous tenons compte des potentiels échecs, ce sont 16 couples producteurs de jeunes qui ont pu être suivis jusqu'à l'envol des jeunes. En cumulé, 55 jeunes ont été comptabilisés à l'été 2022 (voir figure 6 et 7). Le succès des couples producteurs est pour cette année de 3,44 jeunes par couple sur le secteur du Saintois.

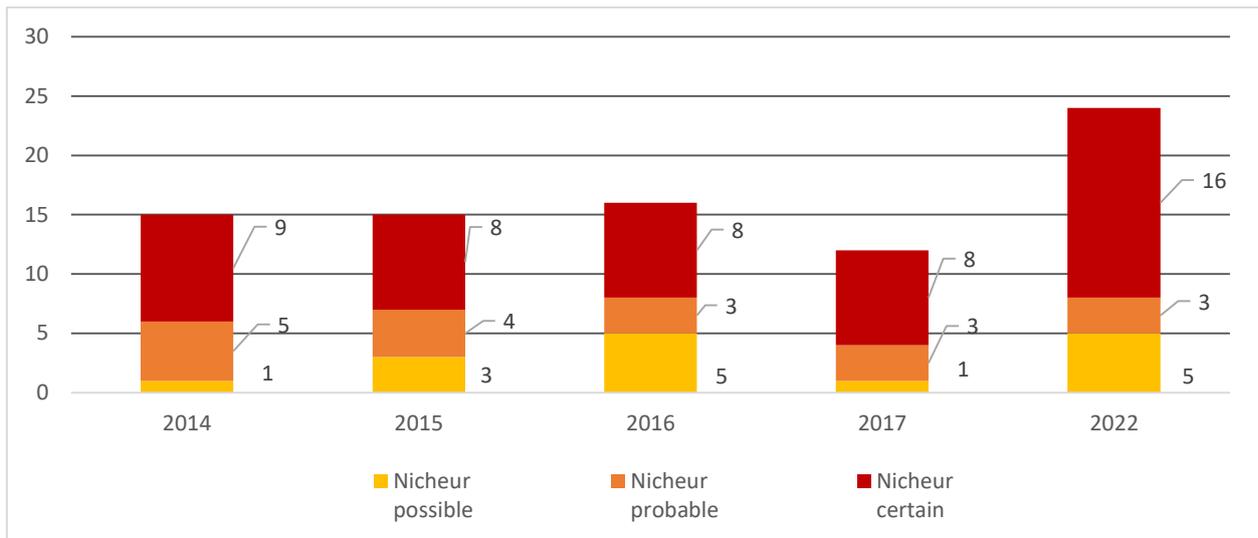


Figure 5 : Évolution du nombre territoires en fonction du statut de reproduction dans le secteur du Saintois entre 2014 et 2022.

Notons qu'il est parfois difficile pour certains territoires, d'appréhender le nombre de jeunes. En effet, hormis le fait que la nichée peut être scindée en deux, lorsque le mâle et la femelle nourrissent séparément un groupe de jeunes, Ullrich en 1971 mentionne le fait que la famille peut également s'éloigner progressivement du lieu de naissance ou continuer à élever ses jeunes dans un secteur précis qui peut être relativement éloigné de l'arbre portant le nid (Entre 0.2 et 1.5km).



Figure 7 : Fratrie de 5 jeunes pullis de Pie grièche à tête rousse. Nid situé à 1,50m de hauteur dans un quetschier. ©A.Buttet



Figure 6 : Jeune Pie-grièche à tête rousse, très mobile lors des phases de quémandage ©A.Buttet

Concernant la densité obtenue, celle-ci est de 0,19 couples (ou oiseaux isolés) pour 100 ha (densité d'oiseaux par rapport à la surface totale prospectée). Elle apparaît proche de celle rapportée par Idelon & Thierot (0,18/100 ha) en 1994 et légèrement supérieure à celle obtenue par Gendre (0,1 couple/100 ha) en 1999. Pour rappel, dans des milieux adéquats de l'Europe moyenne, les densités peuvent être comprises entre 1 et 2 couples au km² (Lefranc, 1993). Toutefois, les densités restent à nuancer de par le fait que les surfaces totales prospectées ont été différentes entre ces trois enquêtes. En revanche, si on ramène le nombre d'individus à la surface communale, la densité d'oiseaux est de 0.35 couples (ou oiseaux isolés) pour 100 ha contre 0,24 couples (ou oiseaux isolés) en 1999. Par interprétation, cette différence peut vraisemblablement caractériser une contraction du noyau de population de Pie-grièche à tête rousse dans le territoire du saintois.

1.3.2 Mailles secondaires

- L'ouest-vosgien

Dans la première décade de mai, le secteur situé entre Châtenois et le sud de Vittel (88), a fait l'objet d'une prospection commune sur deux journées (09-10 mai 2022). Ainsi, 6 équipes (OFB 88 - LOANA) de deux ou trois personnes ont été mobilisées pour prospector 39 mailles secondaires (voir figure 8). Lors de ces journées, l'objectif est quasiment atteint car 38 mailles sur 39 identifiées au préalable ont pu être quadrillées. Faute de temps, cette dernière n'a pas pu être réalisée par la suite.



Figure 8 : Briefing du matin au gîte pour la journée de prospection ©T.Rondeau

Malgré l'effort de prospection important, seulement 3 territoires ont été localisés. A ceux-ci s'ajoutent 2 autres territoires situés hors mailles secondaires. Ceux-ci font état de 3 territoires à nidification probable et 2 observations indiquant une nidification possible (voir figure 9).

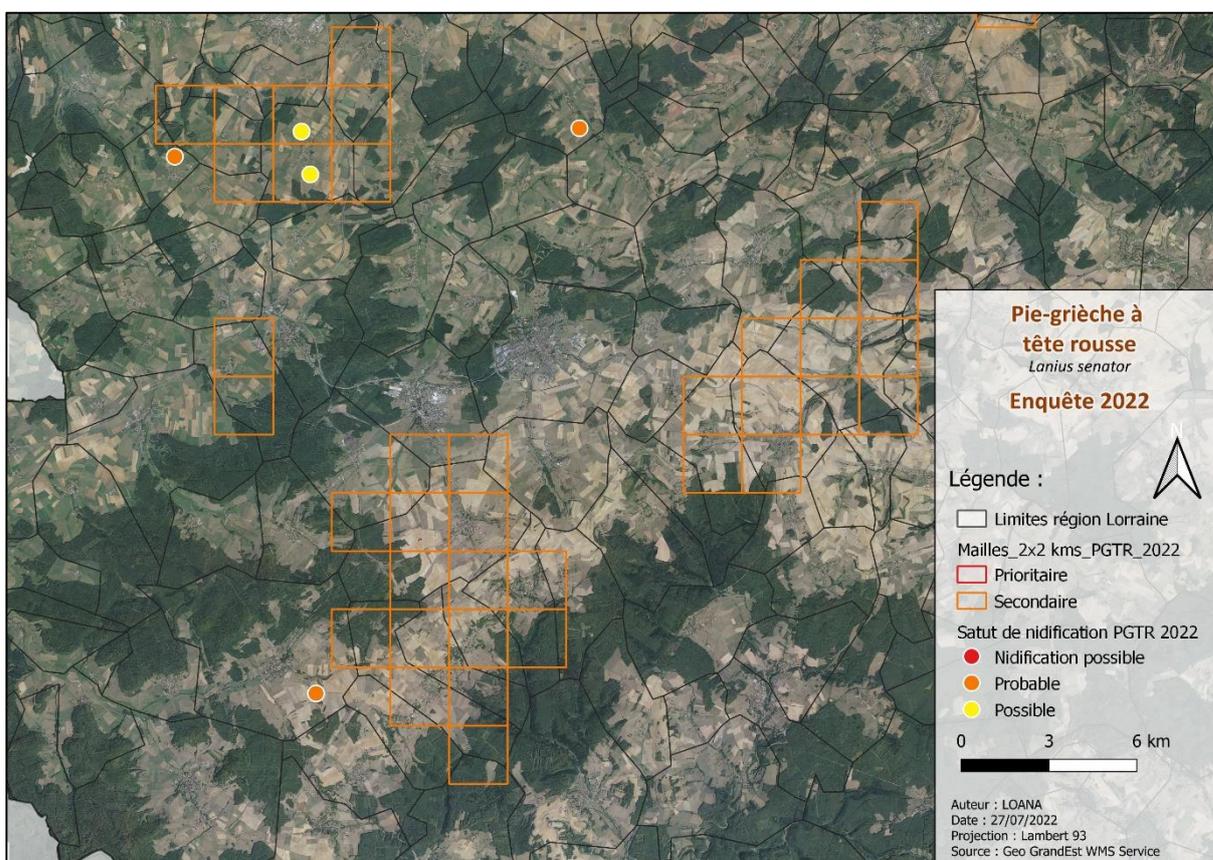


Figure 9 : Localisation des territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2022 dans les Vosges suite aux différentes prospections (mailles secondaires).

- Lac de la Madine

De la même manière que dans les Vosges, le secteur situé entre Montsec et Heudicourt-sous-les-côtes, a fait l'objet d'une prospection commune sur une journée (14 juillet 2022). Ainsi, 4 équipes de deux personnes (OBF, bénévoles et salariés LOANA) ont été mobilisées pour prospecter 8 mailles secondaires. Hormis le couple connu (nidification probable) en amont de la journée, aucun nouveau territoire n'a été décelé sur ce secteur. Le couple reproducteur connu depuis 2020 semble isolé de tout noyau de population (voir figure 10).

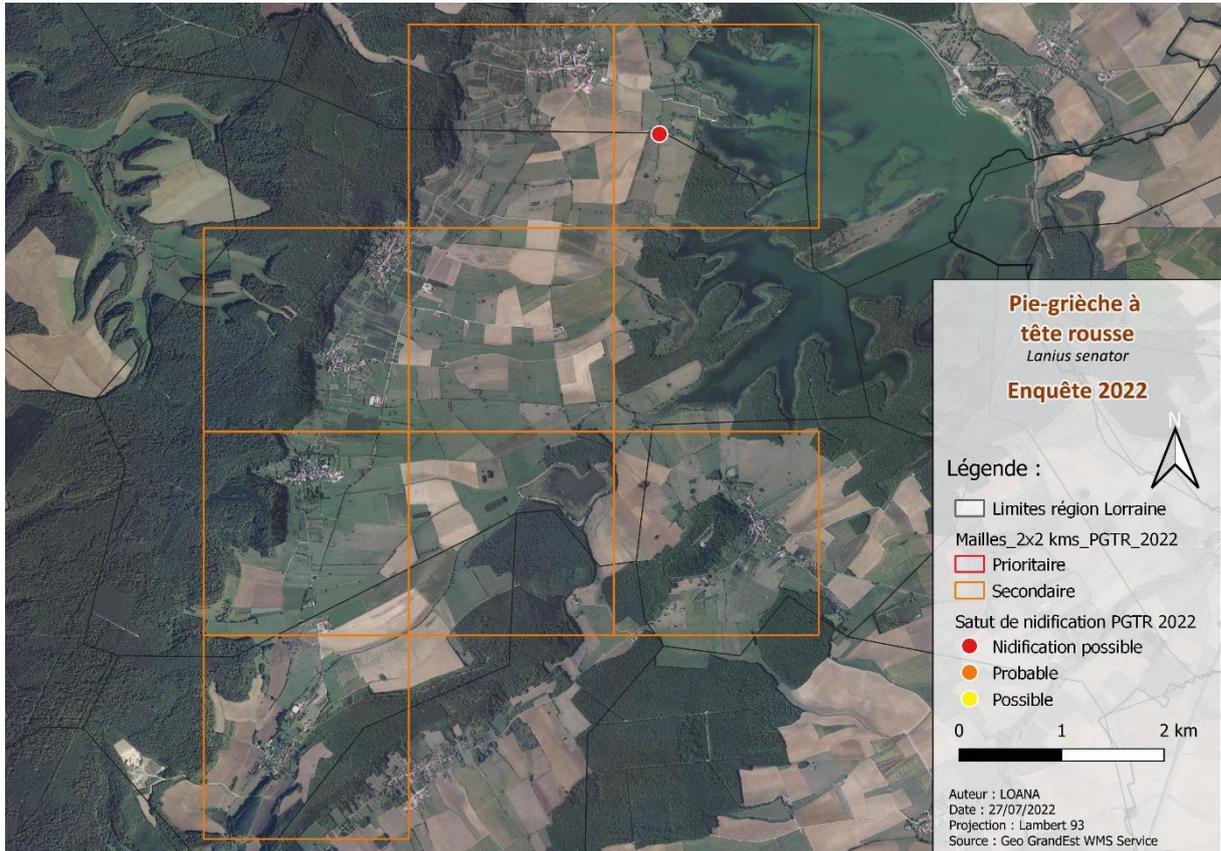


Figure 10 : Localisation des territoires de Pie-grièche à tête rousse en 2022 dans la Meuse (mailles secondaires).

- Moselle

Ce secteur a été prospecté par la LPO Grand-est (Nicolas Hoffmann et Jean-David Tusch). Malheureusement, seul un territoire à nidification probable a été décelé cette année, qui plus est, hors mailles secondaires.

1.3.3 Bilan de l'enquête et répartition en Lorraine

32 territoires ont été identifiés en 2022 en Lorraine. Ceux-ci font état de 18 couples à nidification certaine, 7 territoires (dont 4 couples) à nidification probable et 7 observations indiquant une nidification possible (voir figure 11).

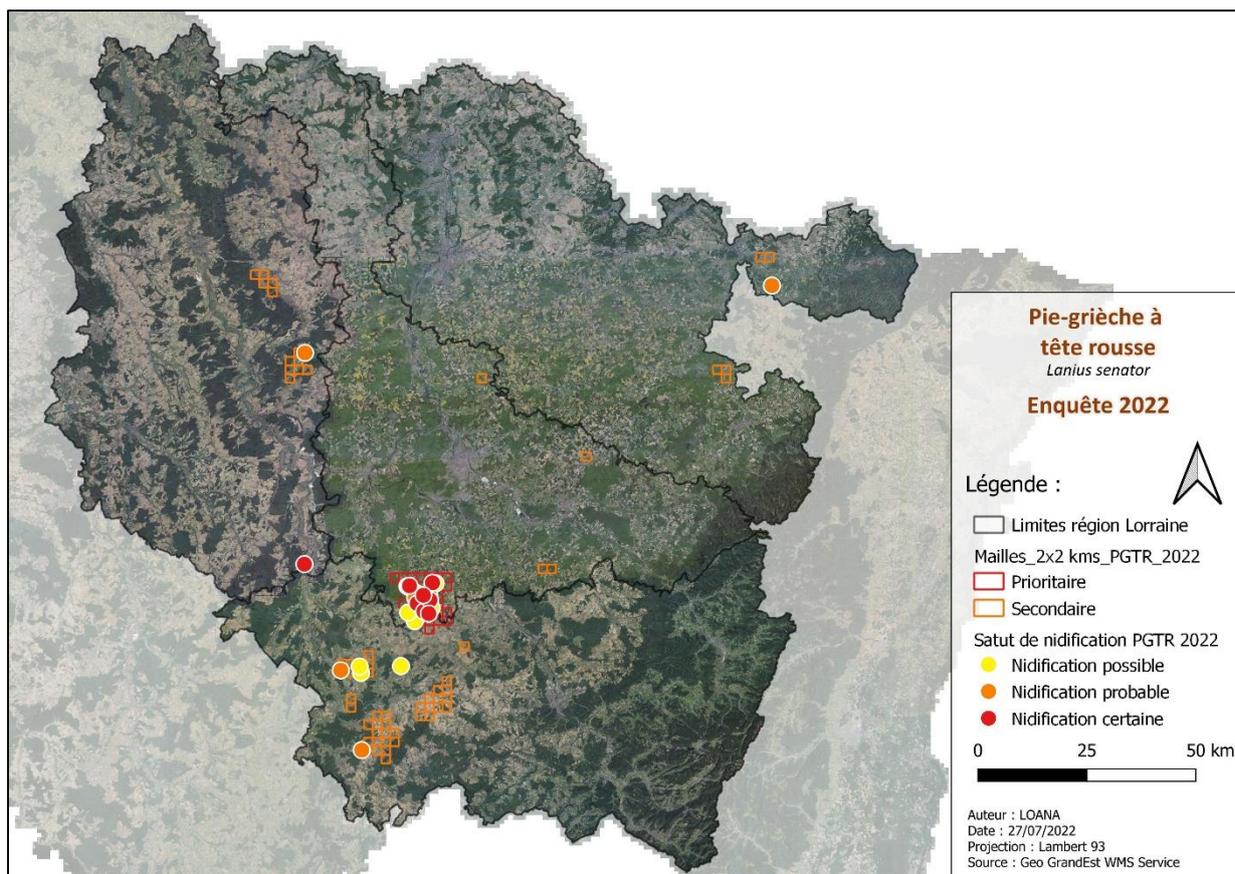


Figure 11 : Répartition des sites de nidification de la Pie-grièche à tête rousse en Lorraine (01/04/2022 au 31/07/2022).

En regroupant les nicheurs certains et probables, l'estimation de la population de Pie-grièche à tête rousse en Lorraine est estimée à 23 couples, contre 15 couples en 2017 (dernière année de suivi et de recherche spécifique de l'espèce, voir figure 12).

A partir des résultats de cette enquête et de la connaissance de l'espèce en Champagne-Ardenne et en Alsace, l'espèce pourrait être considérée comme « En danger critique d'extinction (CR) » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs du Grand Est en cours d'élaboration.

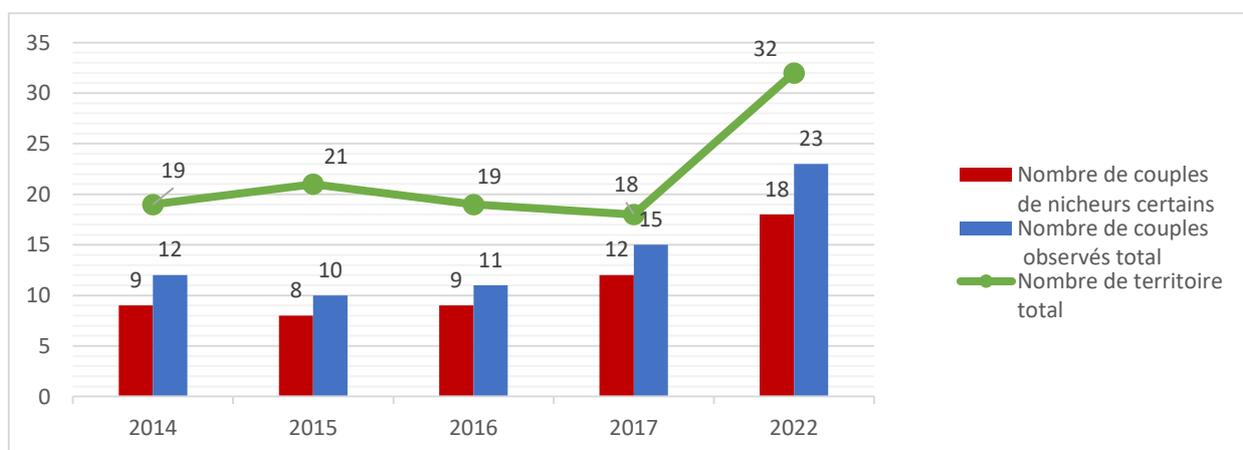


Figure 12 : Evolution du nombre de couples et du nombre de territoires de Pie-grièche à tête rousse en Lorraine de 2014 à 2022.

1.3.4 Succès reproducteur

Cette année, ce sont 17 couples qui ont eu une production de jeunes et pas moins de 59 jeunes ont été détectés entre le 29 juin 2022 et le 11 juillet 2022). Semblablement à 2017, la taille des familles est principalement composée de quatre jeunes (voir tableau 1). Le succès de reproduction est de 3,47 jeunes par couples producteurs en 2022. Au vu du nombre de couples producteurs, du nombre de jeunes à l’envol et du nombre moyen de jeunes par couple, 2022 constitue la meilleure année pour l’espèce pour l’ex-région Lorraine (voir figure 13).

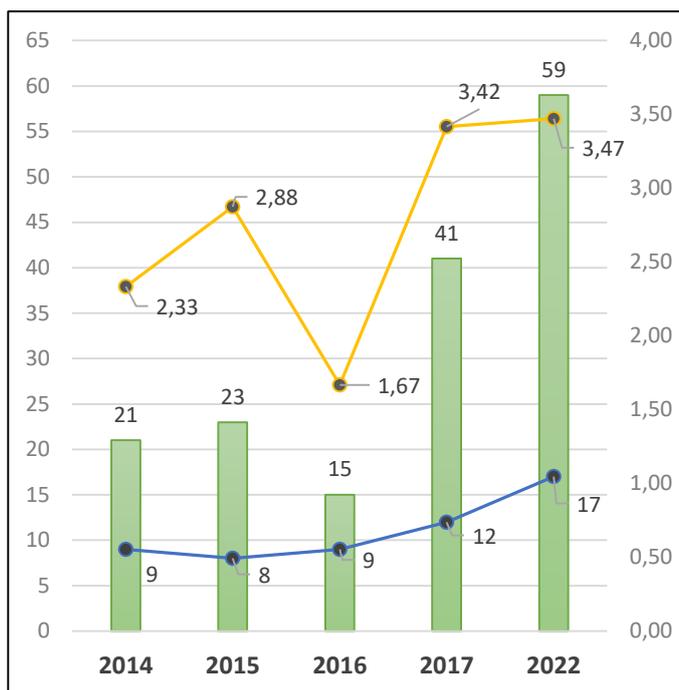


Figure 13 : Synthèse des résultats de reproduction de la Pie-grièche à tête rousse de 2014 à 2022 en Lorraine.

Tableau 1: Synthèse des résultats de reproduction de la Pie-grièche à tête rousse en 2022.

Secteur	Nb de jeunes/nichée						Nb de territoire de nicheurs possibles	Nb de territoire de nicheurs probables	Nombre de couples de nicheurs certains	Nb de couples producteurs
	1	2	3	4	5	Total				
Santois	1	3	2	8	2	55	5	3	16	16
Vosges	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0
Meuse	0	0	0	1	0	4	0	0	2	1
Moselle	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Total	1	3	2	9	2	59	7	7	18	17

1.4 Discussion

- **Retour d'expérience sur le protocole utilisé :**

Afin d'estimer l'effectif régional de la pie-grièche à tête rousse, l'espèce a bénéficié cette année d'une nouvelle méthodologie d'inventaire, reposant sur le répliqua du protocole national. À savoir, des spots d'observation, d'une durée variable en fonction de la visibilité et de la phénologie de l'espèce, réparti sur des mailles de prospection (2 km par 2 km, d'intérêt soit prioritaire ou secondaire), préalablement définies via des données historiques. Chaque éléments fixes du paysage tels que les haies, arbres isolés, vergers, lignes électriques ou encore les piquets de pâtures, ont été scrutés avec minutie.

Néanmoins, il apparaît indispensable de coupler au préalable ce protocole de terrain avec un travail préalable de cartographie des habitats favorables à l'espèce. Notons que le Registre Parcellaire Graphique (RPG) apparaît comme un bon outil, à condition qu'il soit relativement récent. De plus, il est vivement conseillé de l'associer à une analyse via photo-interprétation.

Voici les grandes lignes qui résument la démarche appliquée pour cette enquête 2022 :

- Identification des mailles 2km/2km en fonction des données historiques,
- Travail préalable de cartographie d'habitats favorables (RPG & Photo-interprétation),
- Identification préalable de spots d'observation,
- En premier lieu, axer les recherches sur les sites de reproduction connus historiquement,
- Dans un second temps, procéder aux prospections des habitats favorables de chacune des mailles,
- Assurer le suivi de reproduction.

Au regard des résultats, ce mode opératoire s'avère satisfaisant et efficace pour cette enquête. Toutefois, au vu de l'aspect chronophage et du caractère discret de l'espèce, il reste encore possible de passer à côté de certains territoires. La période d'élevage des jeunes s'avère comme une période charnière pour repérer et observer de potentiels couples passés au travers des recherches prospectives printanières.

- **Tendance**

L'année 2022 se révèle comme l'une des meilleures années de reproduction pour la Pie-grièche à tête rousse en Lorraine depuis une vingtaine d'années. Toutes proportions gardées, hormis le noyau de population du Saintois, la distribution de l'espèce est marginale en dehors de ce secteur et se traduit par des données sporadiques récurrentes dans certaines localités (l'ouest-vosgien, Moselle est, etc).

Les tendances climatiques peuvent avoir un effet bénéfique sur la répartition de certaines espèces au caractère plus méridional. Une tendance semble se dessiner pour certaines de ces espèces (ex : Guêpier d'Europe, Huppe fasciée) avec une remontée plus au nord des limites de leur aire de répartition géographique depuis les années 2000. Ce scénario pourrait potentiellement concerner certaines espèces de laniidae comme la Pie-grièche à tête rousse.

Les travaux de modélisations de Huntley *et al.* dans leur ouvrage *Climatic Atlas of European Breeding Birds* (2007) prédisent pour la pie-grièche à tête rousse une réoccupation de toute l'ancienne aire, avec des gains de territoires au nord, du sud de l'Angleterre au sud de la Finlande via le Danemark.

Pour autant, l'optimisme que les naturalistes pourraient avoir pour ce genre de scénarii, se doit d'être modéré car il est prioritaire avant tout d'annihiler plusieurs menaces qui pèsent sur cette espèce

migratrice, en particulier en ce qui concerne la destruction et l'altération de ses habitats (de reproduction et d'hivernage) et la baisse généralisée de ses ressources alimentaires.

En effet, la baisse des ressources trophiques avec la disparition généralisée des insectes coprophages via la vermifugation du bétail lors de la mise au pâturage, l'abandon progressif du pastoralisme dans les vergers et prés-vergers, le vieillissement et le non-renouvellement des arbres fruitiers constituent les principaux freins au rétablissement de l'espèce dans notre région.

Les projets de conservation des habitats peuvent également être mis à mal par la difficulté d'adaptation des arbres fruitiers face aux dérèglements climatiques avec l'émergence et amplification de certains problèmes phytosanitaires qui en découlent (émergence de ravageurs : pucerons et/ou champignons pathogènes).

En somme, l'hypothèse qui pourrait expliquer cette bonne année de reproduction et en toutes proportions gardées, n'est qu'en réalité une potentielle fluctuation interannuelle. Au vu du contexte Grand-est, de par la disparition de la nidification de l'espèce en Alsace couplée à une situation qui s'aggrave en Champagne-Ardenne, l'avenir de la Pie-grièche à tête rousse dans le Grand-est apparaît très sombre.

Comme le rappelle Norbert Lefranc dans la revue CICONIA 41 en 2017, « Si la tendance actuelle se poursuit, la limite septentrionale de la répartition française de la Pie-grièche à tête rousse pourrait bientôt descendre au niveau de la Bourgogne où, pour le moment, la situation est bien meilleure, puisqu'on y trouve probablement la plus importante population européenne en dehors du domaine méditerranéen ».

Axe 2 : Protection et conservation

2 Valorisation de la synergie entre les activités agricoles et la présence des pies-grièches

- **Ecolabel : « Chouettes vergers pour nos Pies-grièches »**

Dans la continuité de ces deux dernières années, un travail important est fourni en vue du maintien et de l'amélioration des habitats existants au travers du déploiement de l'écolabel.

De nouveaux agriculteurs et propriétaires privés de vergers ont été démarchés pour adhérer volontairement à une charte de bonnes pratiques agri-environnementales en 2022 (voir annexe 4).

L'accent a été mis cette année sur la communauté de communes Terre d'Eau (CCTE) avec un audit de toutes les exploitations agricoles à démarcher (n=107 exploitations agricoles).

Plusieurs exploitants ont pu être rencontrés et 12 nouvelles exploitations ont adhéré à l'écolabel « Chouettes vergers pour nos Pies-grièches ».

Au total, l'écolabel représente aujourd'hui un groupement de 21 exploitations agricoles et de 6 propriétaires privés depuis 2020 (voir figure 14 et 15).

De manière détaillée, les exploitations se distribuent de la manière suivante :

- 14 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes Terre d'eau,
- 5 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes Vosges côté Sud-ouest,
- 2 se trouvent sur le territoire de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien.

Aujourd'hui, une large gamme de produits agricoles (principalement en vente directe) bénéficie de l'écolabel. L'écolabel est aujourd'hui en lien avec 142 produits issus de la ferme, principalement écoulés dans une quarantaine de points de vente de la région Grand Est (AMAP, magasins producteurs, restaurants, grande surface, coopérative, ou encore différents établissements scolaires...). Faute de temps cette année, il est prévu en 2023, de rencontrer d'ores et déjà 5 nouveaux exploitants agricoles et 14 particuliers intéressés pour grossir les rangs de l'écolabel.

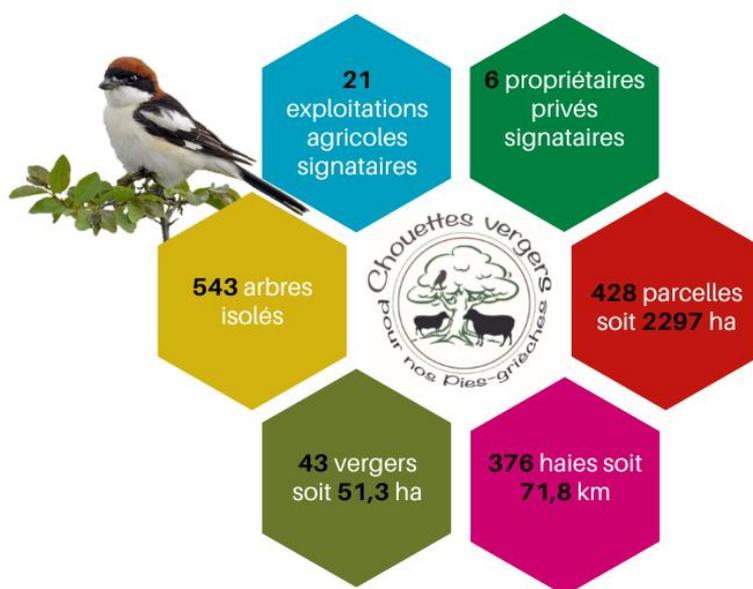


Figure 14 : Bilan des éléments fixes conventionnés dans le cadre de l'écolabel depuis sa création.

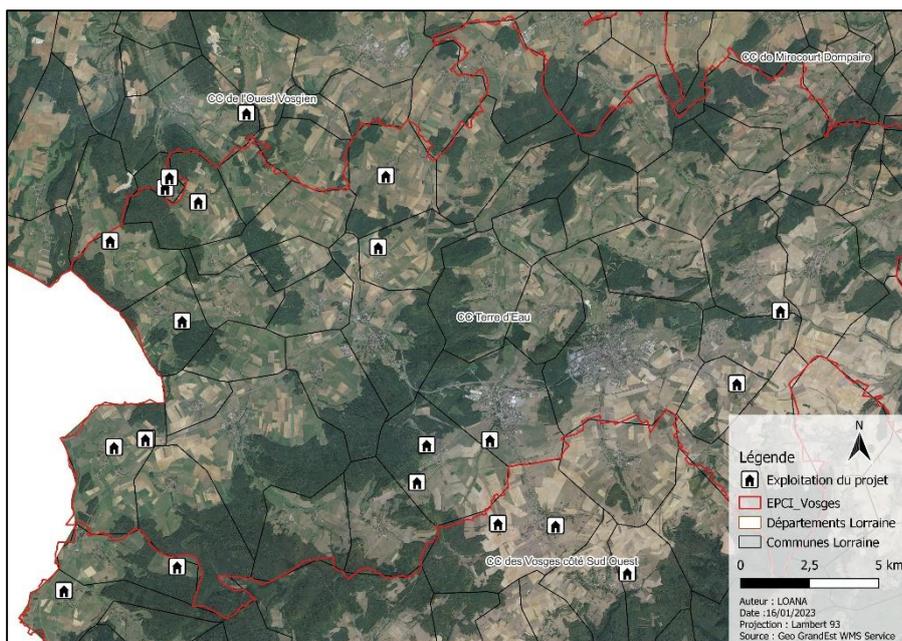


Figure 15 : Localisation des exploitations adhérentes au projet d'Ecolabel.

- **Appel à Projet Trame verte et bleue Communauté de Commune Terre d'Eau :**

Cette année, un projet de restauration nommé « Création et valorisation de vergers familiaux » au travers d'un Appel à Projet Trame Verte et Bleue mené par la communauté de communes Terre d'eau a été lancé. Dans le cadre de cette opération, les habitants et propriétaires intéressés par des projets de plantation et de restauration de vergers bénéficient d'un financement public à hauteur de 70% de l'action. Cette opération vise à relancer l'intérêt pour les arbres fruitiers, sites privilégiés de la Pie-grièche à tête rousse pour sa nidification. De par cette démarche, la plantation d'arbres isolés et de haies fruitières sont aussi à l'honneur.

De multiples réunions publiques et rencontres ont été réalisées (8 permanences et rencontres pour 77 personnes rencontrées).

82 projets de replantation distribués sur 34 communes ont ainsi émergé. 12 projets sont portés par des agriculteurs, 1 par une commune (Monthureux-le-Sec) et enfin 69 autres par des particuliers.

Une grande majorité des projets ont pour objectif de restaurer et rajeunir les plantations existantes. Une dizaine de projets concernent



Figure 16 : Arbres fruitiers réceptionnés avant leurs plantations ©Loïc Lambert

tout de même de la création de vergers. Depuis le 28 novembre, l'association « chantier service » basée à Neufchâteau (88) est chargée de planter l'ensemble des 1124 arbres fruitiers, 61 arbres isolés et 97 plants de haies fruitières (voir figure 16). Cette prestation se poursuivra sur les mois de janvier et février 2023.

Axe 3 : Sensibilisation et communication

3 Sensibilisation et animation auprès du grand public et des scolaires

- **Courrier de sensibilisation**

Depuis 2014, LOANA s'attache à identifier les propriétaires et/ou les gestionnaires des parcelles concernées par un enjeu Pie-grièche, qu'elle soit grise ou à tête rousse.

Cette recherche s'effectue par l'intermédiaire du cadastre (relevés des parcellaires agricoles concernés par un enjeu « Pie-grièche à tête rousse ») et d'une demande d'identification des propriétaires auprès des mairies.

L'objectif de ces recherches et identifications de propriétaires est de pouvoir sensibiliser ces derniers par le biais d'un courrier postal (lettre et plaquette, voir annexe 5) les informant des différentes espèces présentes dans nos contrées, leur écologie, leurs comportements et évidemment les bonnes pratiques à maintenir et mettre en œuvre afin de préserver ces oiseaux.

Cette action de sensibilisation n'avait pas été réalisée depuis 2017 pour la Pie-grièche à tête rousse. Nous avons fait le choix de sensibiliser ou de re-sensibiliser toutes les personnes concernées par un enjeu lié à l'espèce en 2022. 441 parcelles agricoles de 22 communes différentes ont été identifiées. 148 courriers ont été envoyés dans les boîtes aux lettres des différents propriétaires et gestionnaires des parcelles identifiées. Néanmoins, même si un bon nombre de mairies ont accepté de nous transmettre les informations relatives aux propriétaires, il subsiste encore quelques communes récalcitrantes n'ayant à ce jour pas répondu aux diverses sollicitations. Notons que la délivrance au public de certaines informations cadastrales relève de la compétence du maire de la commune, qui est tenu de manière ponctuelle de communiquer ces données (Décret n° 2012-59 du 18 janvier 2012 du Code de l'urbanisme).

- **Animation grand public**

Une animation grand public en lien avec la politique ENS du département de la Meuse a été réalisée le 04 décembre 2022 sur la commune de Pagny-la-Blanche-Côte (sud-Meusien) (voir figure 17 et 18). Malgré le froid hivernal, 22 personnes venant de tous horizons (personnes habituées aux sorties LOANA ou non) ont bénéficié de cette animation spécifique à la découverte de la biologie et de la conservation des Pies-grièches dans le Grand Est. Cette sortie s'est terminée par une recherche spécifique sur le terrain, afin de chercher à observer une Pie-grièche grise régulièrement hivernante sur la commune. Malheureusement, celle-ci n'a pas montré le bout de son bec.



Figure 17 : Recherche assidue de la Pie-grièche grise lors de la sortie terrain ©J.Merzisen

PAGNY-LA-BLANCHE-CÔTE

Une animation pour tout apprendre sur la pie-grièche grise dimanche

Les animations nature proposées par Loana, pour Lorraine association Nature, se terminent pour l'année 2022 par une sortie proposée dimanche, qui permettra de tout savoir ou presque sur la pie-grièche grise.

Le public découvrira cet oiseau étonnant lors d'une sortie d'observation sur le terrain. La pie-grièche grise est une grande voyageuse qui a la manie d'empaler ses proies sur des buissons d'épines ou des barbelés !

Très semblable à la Pie-grièche migratrice, la pie-grièche grise est un peu plus grande, et elle possède un peu de blanc autour de l'œil et une bande noire



Il existe de nombreuses variétés de pie-grièche, dont la grise.

allant de derrière l'œil jusqu'au bec, plus mince. La poitrine est pâle avec des ondulations. Les ailes et la

longue queue sont noires. Le bec est fort et recourbé, afin de déchiqueter ses proies. Les deux sexes sont semblables. Dans notre région, la dégradation des milieux qui lui sont favorables met sa population en danger.

➤ Sortie découverte de la pie-grièche grise, **dimanche 4 décembre à 9 h 30, sur le secteur de Pagny-la-Blanche-Côte.** Inscriptions au 07 66 08 59 15 ou lorraine_association_nature@yahoo.fr (chaussures de marche et vêtements chauds conseillés). Gratuit pour le public grâce au partenariat avec le conseil départemental de la Meuse.

Figure 18 : Article paru dans le journal local @l'Est Républicain

Perspectives et orientations

- **Plan Régional d'Actions Pie-grièche Grand Est :**

Face au constat alarmant de l'enquête nationale Pie-grièche initiée par Lefranc & Paul en 2011, un premier Plan national d'action avait été rédigé pour la période 2014-2018 en faveur de quatre espèces de Pie-grièche (Lefranc & Issa, 2013). Bien que celui-ci n'ait jamais été validé par le ministère de la transition écologique, des déclinaisons régionales ont été portées dans certaines régions. Pour exemple le PRA lorraine et le PRA Alsace ont servis de documents cadres à la rédaction du nouveau plan Régional Grand-est (LPO Coordination Grand Est (2021)). Ce document auquel LOANA a participé est en instance de validation au CSRPN.

- **Mise à jour et écriture d'un nouveau Plan National d'Actions**

Suite à une demande du ministère de la transition écologique, un bilan a été établi par la LPO France afin d'y dresser les différentes actions menées au niveau national (Taysse, 2021). Ainsi, un nouveau Plan National d'Actions a été acté et couvrira la période 2023-2033. Une fois ce dernier validé par le CNPN et le MTES, il devrait être animé par la LPO France et coordonné par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2022, LOANA a participé au premier comité de pilotage et à divers groupes de travail, cet effort de relecture et de réflexion collective se poursuivra en 2023.

- **Appel à Projet Trame verte et bleue de la Communauté de Communes de l'Ouest-Vosgien**

Depuis plusieurs années LOANA et la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV) œuvrent ensemble pour une meilleure connaissance et prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la communauté de communes. Ainsi, LOANA a été mandatée par la CCOV pour assurer

l'accompagnement technique de l'appel à Projets de la Trame Verte et Bleue sur son territoire (AAP-TV), comprenant 4 thématiques :

- La restauration et création de mares afin de favoriser la présence et la dispersion du Triton crêté (*Triturus cristatus*) ;
- La restauration des haies et vergers en faveur de la Pie-Grièche grise (*Lanius excubitor*) et du Milan royal (*Milvus milvus*) ;
- Le réaménagement d'une ancienne voie ferrée en vue de favoriser la présence et la dispersion d'espèces à forte valeur patrimoniale, comme la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) ;
- La restauration des cours d'eau pour favoriser leur fréquentation par la Cigogne noire (*Ciconia nigra*).

L'année 2023 sera principalement centrée sur cette première thématique. Néanmoins, des rencontres avec des agriculteurs seront organisées en parallèle. Elles auront pour objectif la sensibilisation à la préservation des Pies-grièches sur leurs territoires, et à la biodiversité à travers leurs pratiques agricoles. Ils pourront également toutefois s'ils sont intéressés adhérer à l'écolabel « Chouettes Vergers pour nos Pies-grièches » et sa charte de bonnes pratiques. Notons que depuis 2019, seulement 2 agriculteurs ont adhéré à ce projet sur la CCOV.

LOANA assurera en fin d'année 2023 et en 2024, des rencontres avec les exploitants agricoles, particuliers et communes pour accroître les actions de plantation de linéaire de haies, d'arbres fruitiers (vergers) ou encore d'arbres isolés, qui sont les éléments fixes du paysage appréciés par les Pies-grièches. Les actions de restauration seront axées en priorité sur le secteur Sud-Est de la communauté de communes où la pie-grièche grise est encore présente.

- **Groupement technique vétérinaire du Grand-est :**

Dans le but d'apporter une aide technique aux éleveurs quant à des alternatives à la vermifugation du bétail, le groupement technique vétérinaire du grand est et la LPO Grand-est ont initié cette année, une formation à destination d'agriculteurs soucieux d'adopter une gestion raisonnée des traitements antiparasitaires, qui rappelons-le, est une des principales menaces qui pèse sur la ressource alimentaire des oiseaux insectivores.

Une première formation a été effectuée en juin 2022. Face au succès de cette journée et aux nombreuses demandes une seconde session s'est tenue en décembre 2022. Cette formule sera ainsi renouvelée en 2023 avec une session au printemps dans le secteur du Bassigny (LPO-GTV) en lien avec la Chambre d'Agriculture de la Haute Marne (52) et une session à l'automne dans le secteur Ouest Vosgien (LOANA-GTV).

- **Enquête Pie-grièche grise 2023 dans l'Ouest-vosgien :**

Dans la même démarche que sa congénère, la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) bénéficiera en 2023 d'un état des lieux à l'échelle du dernier grand bastion du Grand-est : l'ouest-vosgien. Cette démarche s'inscrit dans le but de réactualiser les effectifs nicheurs de l'espèce dans ce secteur vosgien. Au total, 110 mailles prioritaires seront à prospecter lors de cette enquête 2023. Elle fera aussi sens avec les différentes autres actions engagées dans la restauration des habitats (AAP TVB CCOV et AAP-TV B CTE) ou encore l'écolabel.

4 Bibliographie

BRUNET C., (2015). Suivi et conservation des Pies-grièches à tête rousse (*Lanius senator*) dans le Saintois - Rapport d'activités 2015 - LOANA. 24 pages.

DELIGNY M. & JEAN L.-K. (2019). Pie-grièche grise *Lanius excubitor* et Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* dans le Grand Est : état récent des populations et actions de préservation. CICONIA 44 (1-2), 2020, 61-74.

DOMBROVSKI V., (1997/1998). La Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) dans la Réserve de Biosphère des Vosges du Nord. Ann. Sci. Rés. Bios.Vosges du Nord, 6 : 113-120.

GENDRE N., (1999). La Pie-grièche à tête rousse. Une espèce menacée en Lorraine. Etude de la population du Saintois. Estimation de l'effectif régional. Proposition d'un plan d'action. MST Aménag. Einv. Univ. Metz.

HUNTLEY B., GREEN R.E., COLLINGHAM Y.C., WILLIS S.G., (2007). A climatic Atlas of European breeding birds. Lynx, Barcelona.

IDELON C. & THIEROT J.C., (1995). Etat des populations de pies-grièches à tête rousse dans le périmètre de la colline de Sion et propositions de mesures de gestion préservant ses biotopes de reproduction. Rapport LPO Lorraine / Direction Régionale de l'Environnement, Metz. 30 p.

JEAN L.-K., SCHREIBER A., BERTRAND A., HOFFMAN N., DIDIER S., TOUSCH J.-D., MOKUENKO N., ISAMBERT J. & LEGEAY C., (2018) Suivi et conservation de la Pie grièche grise, de la Pie-grièche à tête rousse et de la Pie-grièche écorcheur en Lorraine : Rapport d'activités 2017. LOANA/ LPO coordination Lorraine. 43 pages + Annexes.

LEBLANC G & LEGER M., (2014). Suivi et conservation des populations de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) dans le sud lorrain. LOANA /Coordination LPO Lorraine / DREAL Lorraine : 86 pages

LEFRANC N & ISSA N., (2013). Plan national d'actions « Pies-grièches », *Lanius sp.* 2014-2018. Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. 144 pages

LEFRANC N., (2017). Histoire récente, statut actuel et tendances évolutives des pies-grièches *lanius sp.* dans le Grand Est Ciconia 41 (1-2), 2017, 12-26.

LPO COORDINATION GRAND EST., (2021). Déclinaison régionale Grand Est du Plan national d'action Pies-grièches 2021-2030. DREAL Grand-Est. P118.

PATIER N., (2010). La Pie-grièche à tête rousse en Lorraine : résultat de l'enquête 2010 (La Garzette n°1, LOANA 2010).

QUEPAT N., (1899). Ornithologie du Val de Metz. Catalogue des oiseaux sédentaires et de passage qui vivent à l'état sauvage sur le territoire de Woippy et autres localités voisines avec notes critiques et dates de la migration et du retour de chaque espèce. JP. Baillière, Paris.

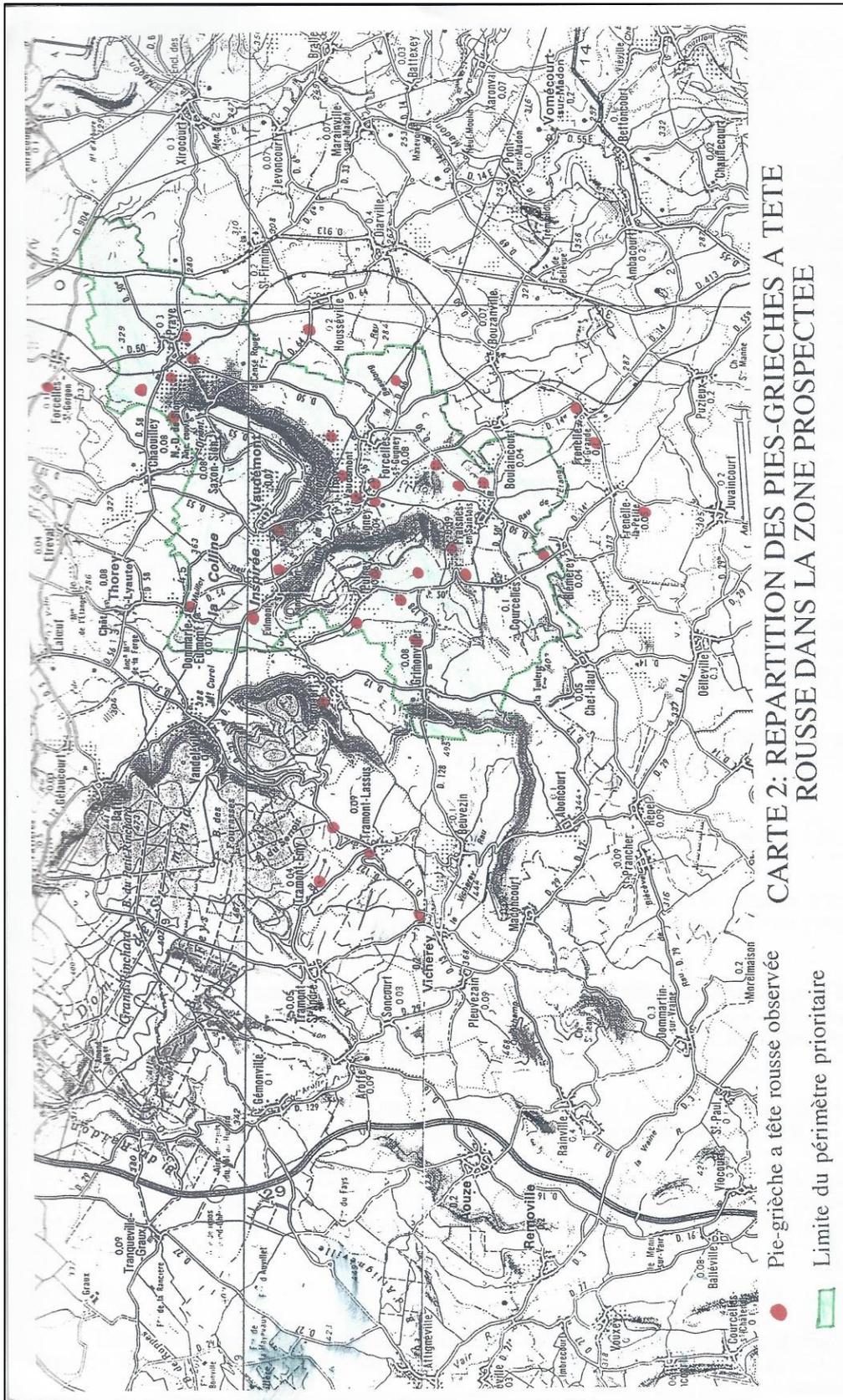
SCHREIBER A., BRUNET C., HOFFMANN N., TOUSCH J. D., LEGEAY C. & GAILLARD M. (2017). Suivi et conservation de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) en Lorraine. Rapport d'activité 2016. LOANA / LPO Coordination Lorraine /NEOMYS. 39 pages.

TAYSSE L. (2021). Bilan du Plan National d'Actions en faveur des pies-grièches (*Lanius sp.*) 2014-2018. LPO France – Ministère de la Transition Ecologique, 159p.

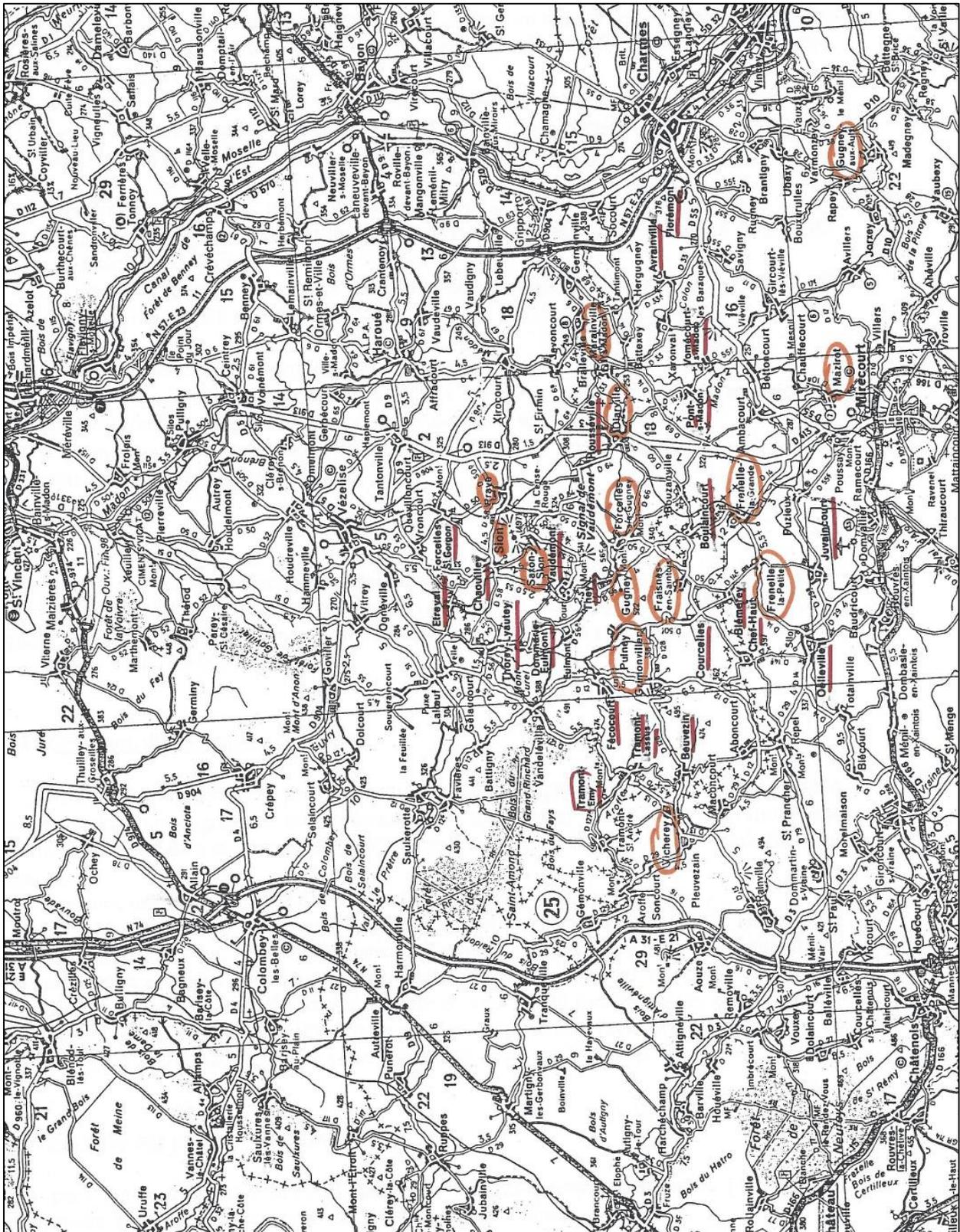
ULLRICH, I., (1971). Untersuchungen zur Ethologie und Ökologie des Rotkopfwürgers (*Lanius senator*) in Südwestdeutschland im Vergleich zu Raübwürger (*Lanius excubitor*), Schwarzstirnwürger (*Lanius minor*) und Neuntöter (*Lanius collurio*). Die Vogelwarte 26: 1-77.

5 Annexes :

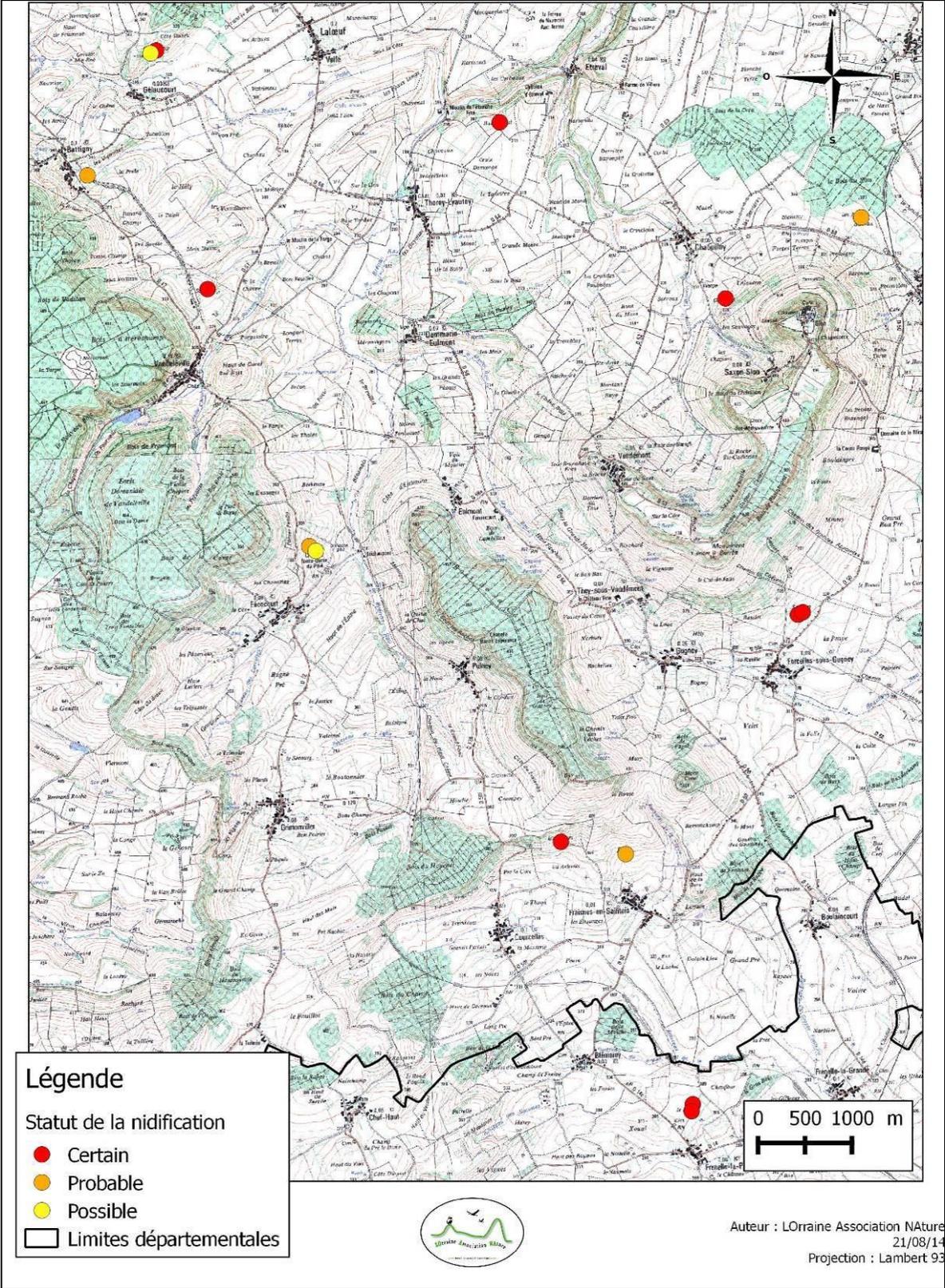
Annexe 1 : Répartition des territoires de Pie-grièche à tête rousse dans le Saintois durant l'enquête de 1995 par Idelon & Thierot.

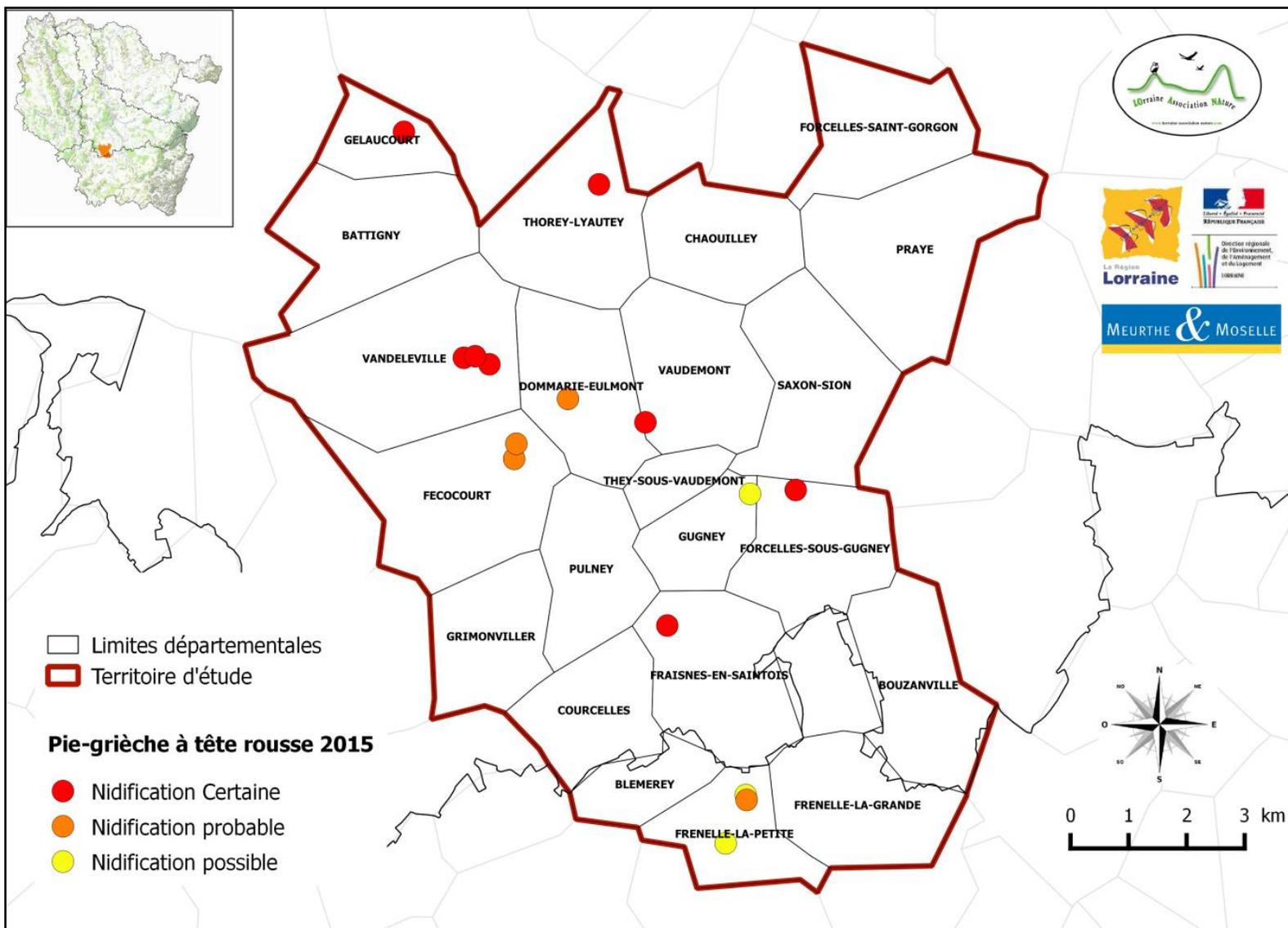


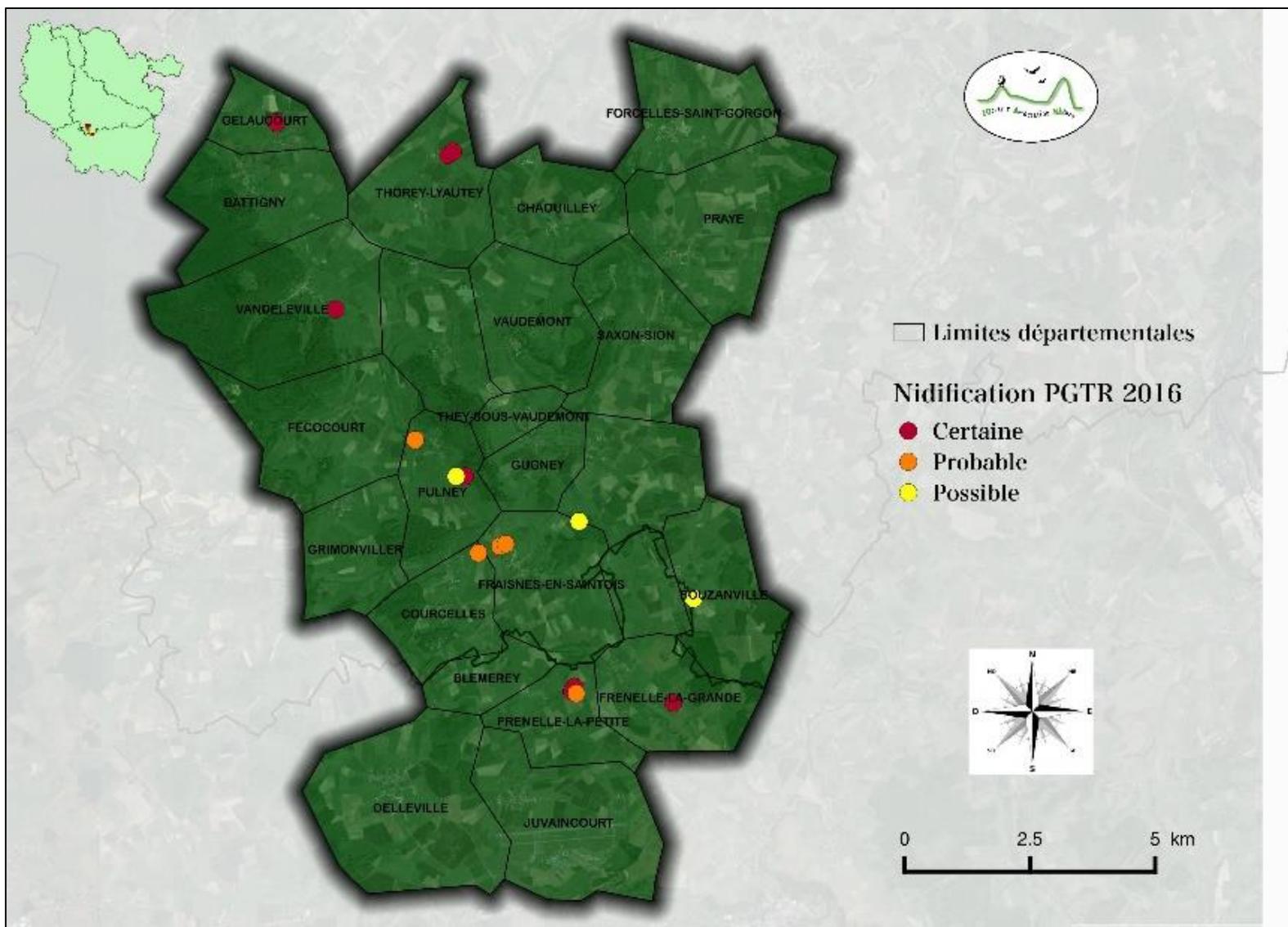
Annexe 2 : Répartition des territoires de Pie-grièche à tête rousse dans le Saintois durant l'enquête de 1999 par Genre.

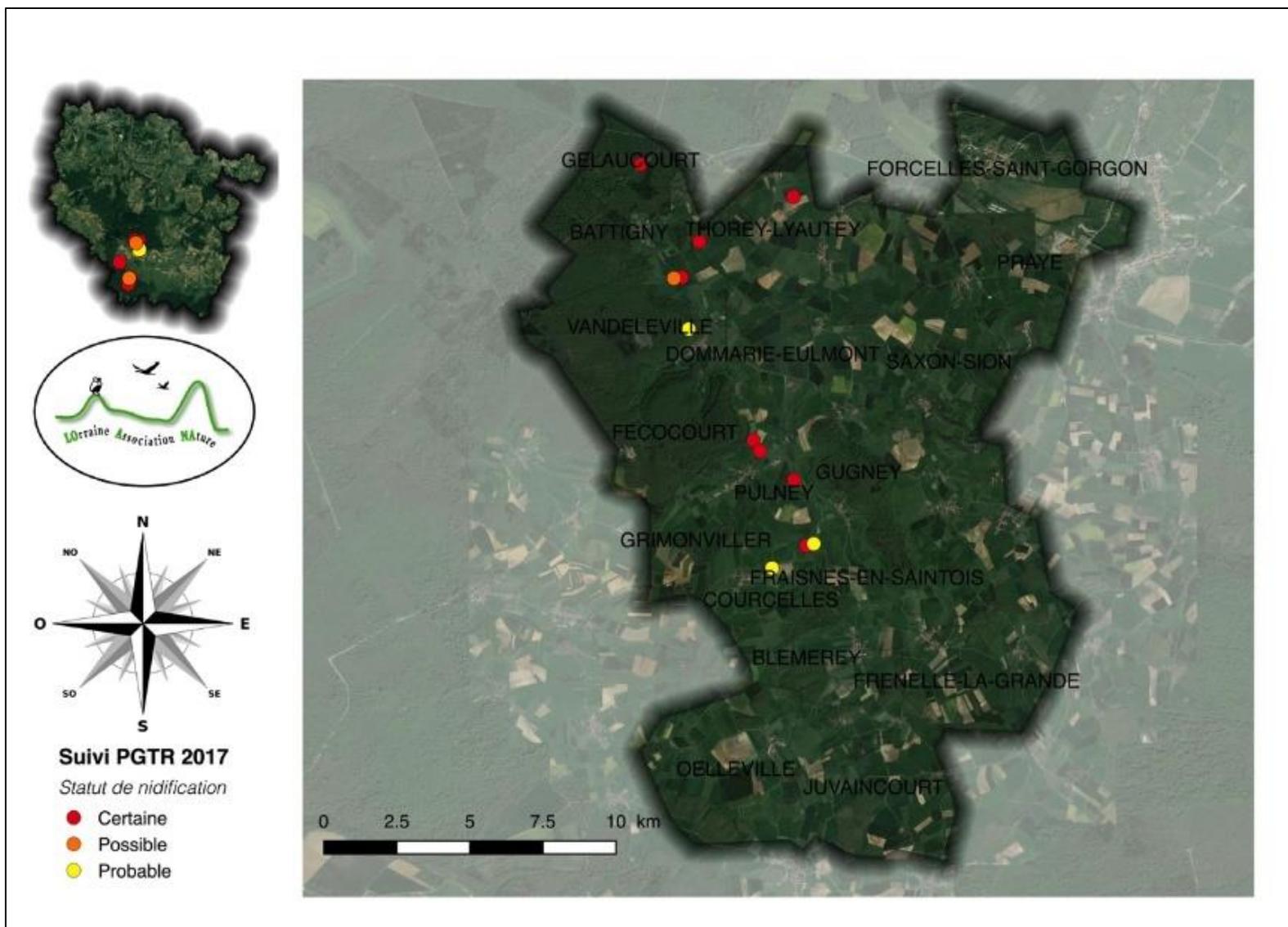


Annexe 3 : Répartition des territoires de Pie-grièche à tête rousse dans le Saintois lors des suivis spécifiques de 2014 à 2017









Annexe 4 : Plaquette explicative de l'écolabel « Chouettes vergers pour nos Pies-grièches » déployé dans l'ouest-vosgien :

Vous êtes agriculteurs, éleveurs dans l'ouest vosgien ?

Vous souhaitez prendre en compte la Pie-grièche dans vos méthodes de production ? Protéger la biodiversité et les paysages lorrains ?

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce programme ou sur la conservation des Pies-grièches ?

Contactez-nous !

CONTACT

Un écolabel dans l'ouest vosgien ?

Nos partenaires



Lorraine Association NATURE (LOANA)
Le Fort
55140 Champouigny

@ lorraine_association_nature@yahoo.fr
☎ Guillaume LEBLANC : 06.27.04.91.13

Credit photo: Loïc Lambert, Clément Brout
http://ecologique.www.lorraine-nature.org / Ne pas tirer sur la voie publique

Les pies-grièches

En Lorraine, on trouve 3 espèces de Pie-grièche :



Ces 3 pies-grièches sont **inféodées aux milieux agricoles extensifs**. Leurs habitats se composent d'une mosaïque d'éléments comme des prairies, pâtures, vergers, linéaires de haies et arbres isolés.

Leur régime alimentaire se compose principalement de micromammifères (campagnols) et de gros insectes (coléoptères, orthoptères). Elles chassent à l'affût posées sur un perchoir et pratiquent l'empalement de proies.

Du fait de la modification de leur habitat, de l'intensification du système agricole, de la politique de remembrement, conséquences de la diminution drastique de leurs ressources alimentaires, les populations de pies-grièches subissent une forte régression à l'échelle nationale depuis 30 ans.

Charte de bonnes pratiques agricoles

LOANA souhaite mettre en oeuvre et **co-construire un écolabel avec les agriculteurs locaux** et déjà investis dans une démarche d'agriculture respectueuse de la biodiversité.

L'objectif de ce partenariat, basé sur la **concertation**, est d'**encourager des pratiques agricoles favorables aux Pies-grièches** en définissant un cahier des charges adapté à chacune des exploitations. Cette charte a pour but d'influencer directement et positivement sur la **préservation du dernier noyau de population de Pie-grièche grise du Grand Est**.

Cette charte s'appuie sur 3 axes principaux :

Préserver et favoriser les habitats favorables :

- Maintenir et entretenir les vergers, pré-vergers
- Maintenir et entretenir les linéaires de haies
- Conserver les arbres isolés
- Conserver les prairies

Gestion des pâturages favorables à la biodiversité :

- Chargement sur les parcelles : définir un chargement (UGB) bénéfique à la biodiversité respectant les exigences nutritionnelles du troupeau
- Fertilisation raisonnée des prairies
- Installation de kits anti-noyade dans les abreuvoirs

Lutter contre l'empoisonnement :

- Traitements vermifuges : définir une période de traitement et les molécules utilisées pour limiter l'impact sur l'environnement
- Lutte alternative contre le campagnol

L'Ecolabel

L'adhésion se fait sur une base volontaire et individuelle. En adhérant à la charte, chaque agriculteur s'engage à respecter un cahier des charges et se verra décerner un écolabel

« Chouettes vergers pour nos pies-grièches »



Ce label a pour objectif de valoriser les produits de vente directe, en apportant une plus-value environnementale et un gage de qualité des produits agricoles vendus. Ce label permettra aux agriculteurs engagés d'afficher et de revendiquer auprès des consommateurs que leurs productions issues d'une agriculture extensive s'attachent à respecter l'environnement et la biodiversité locale.

Si l'agriculteur le désire, cet écolabel pourrait également lui permettre de justifier une petite marge supplémentaire sur ses produits et ainsi lui permettre de capitaliser un fond dédié aux financements d'actions de restauration ou de maintien d'habitats favorables à la Pie-grièche grise (plantations de vergers, de linéaire de haies, d'arbres isolés...) sur son exploitation.

Annexe 5 : Plaquette d'informations à destination des propriétaires de terrain où sont localisées des Pies-grièches

Lorraine Association Nature
Le fort
55140 Champougny
Tél : 06 27 04 91 13
SIREN : 517 474 631 ; SIRET : 517 474 631 00010
Catégorie juridique 9260
Email : lorraine_association_nature@yahoo.fr
Site internet : www.lorraine-association-nature.com



Fait le 13 décembre 2022,

A Champougny

Madame, Monsieur

Dans le cadre d'un projet de préservation de deux espèces d'oiseaux rares en Lorraine, la **Pie-grièche grise** et la **Pie-grièche à tête rousse**, des prospections ont été menées dans le sud lorrain afin d'identifier les secteurs de présence de ces espèces et tenter de les préserver.

D'après nos observations, un couple de **Pie-grièche à tête rousse** exploite une de vos parcelles située sur la commune de **Fécocourt**. Vous participez donc peut-être sans le savoir à la préservation de cette espèce emblématique en Lorraine grâce au maintien d'un milieu qui lui convient.

Afin que les années à venir ne marquent pas la disparition de cette espèce protégée, nous vous faisons parvenir un petit document la présentant ainsi que deux de ses plus proches cousines, avec quelques pistes de pratiques qui lui sont favorables – déjà probablement en grande partie menées sur vos parcelles puisque cette espèce y est présente.

Si vous n'exploitez pas vous-même ces parcelles, vous pouvez transmettre ces informations à l'exploitant qui les utilise ou nous communiquer ses coordonnées.

Si par ailleurs, vous souhaitez plus d'informations sur les pies-grièches ou tout simplement si vous souhaitez entreprendre des actions favorables à ces espèces, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir d'en discuter avec vous. De même, si des changements sont prévus dans l'utilisation de ces parcelles, nous pourrions voir ensemble dans quelle mesure ces derniers peuvent être conciliés avec le maintien de cette espèce.

Espérant que des pies-grièches survoleront encore longtemps vos terrains, nous vous prions d'agréer, Monsieur / Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Eva Poilvé
Présidente de Lorraine Association Nature (LOANA)

Des Pie-grièches dans nos campagnes...

Comment préserver ces espèces emblématiques de nos paysages...

Avec le soutien de :

Mais quel est donc cet oiseau ?

Trois espèces de Pie-grièches se rencontrent dans nos campagnes et chacune d'entre elle a sa spécificité...mais toutes sont de grandes adeptes des zones de prairies et de pâtures parsemées de perchoirs, de buissons ou d'arbres.

La Pie-grièche écorcheur

La plus commune des pie-grièches, elle est présente dans toute la Lorraine. Migratrice, elle ne prend ses quartiers dans la région que du mois de mai au mois d'août. Elle y recherche alors des prairies ou pâtures où les buissons sont présents. Ceux-ci lui servent à la fois de perchoirs mais également de sites pour construire son nid. Grande chasseuse d'insectes, il lui arrive aussi d'attraper de petits oiseaux ou encore des lézards, qu'elle ira alors empaler sur une branche ou un barbelé afin de se constituer un garde-manger (appelé lardoir).

La Pie-grièche grise

Autrefois commune, cette pie-grièche a quasiment disparu de Lorraine. Seuls quelques dizaines de couples sont répartis dans la région. Elle recherche en effet de vastes ensembles herbagers, son territoire pouvant s'étendre sur plusieurs dizaines d'hectares. Son nid est alors placé dans un buisson ou dans un arbre. C'est la seule espèce de notre région à passer l'hiver sans migrer vers l'Afrique. Légèrement plus grande que la pie-grièche écorcheur, elle se nourrit de gros insectes mais aussi d'oiseaux ou de campagnols.

La Pie-grièche à tête rouge

On pourrait l'appeler la « pie-grièche des vergers » tant ce milieu lui convient bien, surtout lorsqu'il se situe sur un coteau ensoleillé. En réalité, elle s'accommode très bien des pâtures où poussent des chênes ou des arbres fruitiers car son nid est généralement construit sur une des branches de ces arbres et non dans un buisson. A l'instar de la pie-grièche écorcheur, elle passe l'hiver en Afrique, d'où elle ne revient qu'au mois de mai pour nicher. Si la Lorraine accueille quelques couples épars, c'est dans le Salmois et en plaine vosgienne qu'elle est la plus fréquente.

Un indice infallible...

Avez-vous déjà vu un bourdon semblant s'être empalé sur un barbelé ? Un lézard sur une épine de prunellier ? C'est là l'acte d'une pie-grièche prévoyante... Les jours de capture abondante, il lui arrive de stocker sa nourriture sous la forme des ces garde-mangers insolites que l'on appelle des lardoirs. Vous êtes donc sur le territoire d'un de ces oiseaux, ouvrez l'œil !

Les Pie-grièches et les hommes, une histoire qui dure...

...et des pratiques qui leur sont favorables

Du verger aux pâturages, l'Homme a toujours joué un grand rôle dans le façonnement des milieux ouverts ou semi-ouverts qui accueillent les pie-grièches. Des pratiques simples liées à ces paysages permettant d'en conserver la qualité, influençant positivement les espèces qui y vivent mais aussi la ressource en eau, la qualité des sols etc...

Le maintien des haies, les buissons, les arbres isolés.

Formidable abris et corridor écologique pour de nombreuses espèces dont les pie-grièches auxquelles elle apporte souvent le gîte et le couvert, la haie n'en demeure pas moins utile à l'Homme. Servant de brise-vent et d'abris pour le bétail, elle améliore également les conditions microclimatiques de la parcelle. Son rôle anti-érosion et tampon en font un précieux allié pour la qualité de l'eau. Gérée intelligemment et durablement, elle peut aussi constituer un apport de bois important. Elle constitue aussi un réservoir d'auxiliaires permettant de lutter contre les ravageurs.

Si la haie doit être taillée :

- privilégier un entretien réduit avec un équipement adapté assurant une taille nette limitant les risques de maladies
- intervenir en automne-hiver (d'octobre à mars environ) pour ne pas risquer de détruire les nichées d'oiseaux s'étant installés sous le couvert de la haie.

Souvent la taille n'est pas nécessaire ! Il est alors possible de laisser la haie évoluer librement

La conservation des murets, fossés, arbres morts, chemins...

Ils abritent de nombreux insectes qui constituent des proies pour les pie-grièches et autres insectivores qui fréquentent le secteur.

Le maintien des prairies naturelles et de l'élevage

En limitant les intrants et les produits phytosanitaires, ces pratiques favorisent la diversité végétale et ainsi l'abondance des insectes, principales proies des pie-grièches et de nombreuses autres espèces.

La conservation et l'entretien des vergers hautes-tiges

Habitat privilégié de la Pie-grièche à tête rouge et de nombreuses autres espèces, les vergers sont vivants et doivent être entretenus. De nouveaux arbres peuvent y être plantés régulièrement, sans oublier de laisser quelques arbres morts dont les nombreuses cavités favorisent insectes et oiseaux. Laisser des tas de bois ou maintenir des zones d'herbes hautes sont autant de mesures qui peuvent faire d'un verger un formidable lieu de vie !

Vous souhaitez en savoir plus sur les pie-grièches, vous investir pour leur sauvegarde ou tout simplement adopter de bons gestes pour favoriser ces espèces et bien d'autres, contactez-nous !

Nous nous ferons un plaisir de vous faire partager ces richesses de nos campagnes. C'est grâce à ces temps d'échanges que nous pourrions peut-être ensemble sauver ces espèces qui peuplent encore notre belle région.

Lorraine Association Nature (LOANA)

Le Bier
55140 CHAMPOIGNY
RD : 06 27 34 31 13
mail : lorraine_association_nature@orange.fr
http://lorraine-association-nature.org

Crédits photos :
Sébastien Buis, Fabrice Cuvier, Pierre-Stephane Luder, Agnès Marnat, Delphine Puyon